

CHAPITRE II

Direction de la sécurité publique et des affaires sportives

Suite au départ imminent du plus important usager des abattoirs de Malley, il a fallu renoncer au projet de rénovation décrit dans le préavis N° 42 du 20 août 1998. Toutefois, comme demandé, sous forme de résolution, par le Conseil communal, une étude relative aux possibilités de sauvegarde des abattoirs a été entreprise. Cette étude doit déterminer si des installations de dimensions restreintes, en fonction des volumes travaillés réduits auxquels l'on peut s'attendre, sont susceptibles d'être exploitées de manière viable par une société créée à cet effet, qui se verrait octroyer, outre une partie des immeubles des abattoirs, un droit distinct et permanent de superficie sur une partie des terrains de Malley, et qui se chargerait de procéder aux rénovations nécessaires.

2000, année du vélo, année du centenaire de l'Union Cycliste Internationale, année de célébration de la « petite reine ».

Le programme a été des plus variés, mêlant manifestations ouvertes à tous, telle la « Randonnée du Centenaire » (16 avril) reliant Paris à Lausanne, et épreuves pour sportifs d'élite, finale de la Coupe du monde de MTB - Cross country UCI dans la plaine de Mauverny (2 et 3 septembre). Le point d'orgue en demeurent l'arrivée d'une étape du Tour de France, le 19 juillet, après 155 km depuis Evian-les-Bains et un circuit au cœur de la Ville.

SERVICE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT DE DIRECTION

Outre l'exécution de ses tâches propres, le service administratif a poursuivi l'accomplissement de sa mission de coordination et de soutien aux autres services du dicastère. Dans ce cadre, il a collaboré à la rédaction des réponses à quatre interpellations, deux pétitions et deux questions ; il a également apporté son concours à l'élaboration de cinq préavis, dix communications au Conseil communal et une communication à la Commission des finances.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Outre l'établissement, d'entente avec les services concernés, du budget de fonctionnement pour 2001 et du plan des investissements pour les années 2001-2004, la comptabilité de direction a assuré le contrôle budgétaire, la gestion des crédits d'investissements, la passation des écritures relevant de sa compétence, l'enregistrement de la facturation aux débiteurs par le système de facturation GEFI ainsi que la gestion administrative et comptable du personnel de la direction.

TAXIS

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de la Coopérative 0800 810 810)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	1999	2000	1999	2000
Compagnies	6	6	116	116
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	154	154	264	264

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 9 autorisations A (1999: 13) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	1999	2000	1999	2000
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	41	42	43	44
Taxi-City	19	23	22	28
Autres	20	16	28	27
Total	80	81	93	99

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	1999	2000	1999	2000
Entreprises	3	3	9	11
Exploitants indépendants	8	8	18	17
Total	11	11	27	28

Conducteurs

Au nombre de 563* (1999 : 585), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	1999	2000	1999	2000
Conducteurs «réguliers»	469	443	47	43
Conducteurs «auxiliaires»	60	71	9	6
Total	529	514	56	49

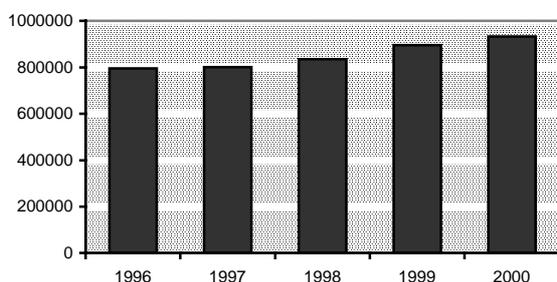
* dont 309 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 58 demandes enregistrées (1999: 62), 42 carnets de conducteur ont été délivrés (1999: 52), un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

Central des taxis de place

Le nombre de courses distribuées par le central de la Coopérative 0800 810 810 poursuit sa progression, passant de 896 282 en 1999 à 932 441 cette année.

Courses diffusées par le central durant les cinq dernières années



Stations

Le nombre des stations s'élève à 45, comme l'année passée, et le nombre total de places passe de 210 à 217.

ABATTOIRS

Rappelons, en préambule, que depuis le 1^{er} janvier, seuls l'administration des abattoirs, la maintenance et le pesage officiel relèvent encore de la direction de la sécurité publique et des affaires sportives. En effet, le contrôle des viandes est désormais rattaché à la direction de la sécurité sociale et de l'environnement, service de l'environnement, de l'hygiène et du logement, alors que le centre collecteur de déchets animaux dépend de la direction des travaux, service d'assainissement. Il convient donc, pour l'activité déployée par ces deux unités durant l'exercice 2000, de se reporter aux chapitres du présent rapport de gestion, consacrés aux directions concernées.

Cela étant, passant de 4 900 tonnes en 1999 à 4 430 tonnes, le volume des abattages s'est réduit de 9,6 %. Cette nouvelle baisse est principalement liée à la forte pénurie de bétail bovin, enregistrée durant le printemps et pendant toute la saison estivale, ainsi qu'à la chute de la consommation de viande bovine due à la psychose, engendrée à partir du mois de novembre, par l'encéphalite spongiforme bovine (ESB – maladie de la vache folle). De plus, l'entreprise Vecchio SA a, dès le prin-

temps, cessé ses abattages à Malley pour des raisons de logistique, l'ensemble de la viande qui lui est nécessaire étant désormais produite à Villeneuve.

Abattages à l'abattoir de Malley

Têtes de	1999	2000	Du pays	De l'étranger
Gros bétail	5 061	3 663	3 496	167
Veaux	5 842	4 442	4 147	295
Moutons et chèvres	21 319	22 296	22 296	—
Porcs	28 741	29 686	28 735	951
Chevaux	41	68	68	—
Total	61 004	60 155	58 742	1 413

Tonnage en viande des animaux abattus à Malley

	Kilos propres à la consommation	Kilos impropres à la consommation
Gros bétail	1 098 265	5 227
Veau	481 824	1 487
Mouton – chèvre	422 807	268
Porc	2 396 879	10 409
Cheval	14 494	—
Total	4 414 269	17 391
Total général		4 431 660

En date du 23 mai, le Grand Conseil vaudois a accordé une subvention de 2 millions de francs pour la rénovation des abattoirs de Malley, dont 1 750 000 francs pour les abattoirs et 250 000 francs pour le centre collecteur de déchets animaux, à condition que la République et Canton de Genève octroie un montant global équivalent. Or, outre le fait qu'aucune décision concernant la participation genevoise n'a été prise depuis lors, le 7 novembre, l'entreprise Del Maître, filiale des Laiteries Réunies de Genève, représentant 60 % du volume travaillé à Malley, a annoncé la cessation de ses abattages à Lausanne pour fin janvier 2001, échéance, dans l'intervalle et pour l'heure, finalement reportée à fin mars 2001. La perte de cet important usager a contraint la Municipalité à renoncer au projet de rénovation présenté dans le cadre du préavis N° 42, dont les conclusions avaient été adoptées par le Conseil communal le 2 février 1999. Toutefois, quand bien même, au vu de ce qui précède, la situation des abattoirs apparaît des plus précaires, il a été admis, pour faire suite à une résolution votée par le Conseil communal et comme déjà indiqué ci-dessus, d'étudier les modalités d'une solution permettant d'assurer la survie de l'établissement de Malley.

En ce qui concerne le personnel, il convient de relever que, durant l'année écoulée, un collaborateur a effectué 642 h. en qualité de taxateur neutre des carcasses d'animaux abattus, prestation qui est facturée à la société Proviande, elle-même mandatée par l'Office fédéral de l'agriculture. Un autre collaborateur, handicapé, placé à titre d'essai aux ateliers et magasins de la Ville, n'a pas encore pu être transféré.

S'agissant de la Société d'exploitation, celle-ci a, malgré la diminution des abattages, pu conserver un effectif de 20 personnes, grâce à ses activités de désossage et de conditionnement des viandes pour le compte des grandes entreprises.

Pour ce qui est de la maintenance des équipements, il y a lieu de remarquer que, conséquence du constant report des travaux de rénovation, la fiabilité des installations devient de plus en plus aléatoire. C'est ainsi qu'afin d'éviter des fuites, il a fallu procéder, en urgence, au remplacement du condenseur à ammoniaque du système de production du froid, ainsi qu'au remplacement de cinq vannes principales et d'une partie de la tuyauterie de la centrale de production d'eau chaude.

De plus, l'appareil d'étourdissement électrique du petit bétail engendrant, en raison de son usure et sur la totalité des abattages, une moyenne de 20 % de fractures au niveau des jambons et des carrés de porcs, il a été nécessaire, afin d'éviter à la clientèle des pertes commerciales considérables, de procéder au remplacement de cet instrument.

Par ailleurs, l'administration des abattoirs, le contrôle des viandes et la Société d'exploitation se sont réunis à sept reprises pour étudier et arrêter les mesures à prendre, afin d'améliorer constamment la qualité des prestations de l'établissement de Malley. De plus, divers cours ont été organisés sur place, à savoir :

- un cours pour les contrôleurs des viandes ;
- neuf cours, relatifs à l'hygiène dans les commerces, pour les restaurateurs, forains, fondations, etc. ;
- un cours pour les marchands de bétail.

A ces enseignements, donnés pour l'essentiel par le personnel de la Ville, s'ajoutent ceux dispensés, également sur place et avec la participation de collaborateurs de la commune de Lausanne, par l'Ecole d'agriculture de Marcelin (un cours), la Fédération suisse pour l'insémination artificielle (neuf cours), l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney (un cours), ainsi que des usagers privés (deux cours).

Enfin, comme à l'accoutumée, de nombreuses visites du site de Malley ont été organisées à l'intention d'écoles, de sociétés, de personnes privées, etc.

SERVICE DES AFFAIRES SPORTIVES

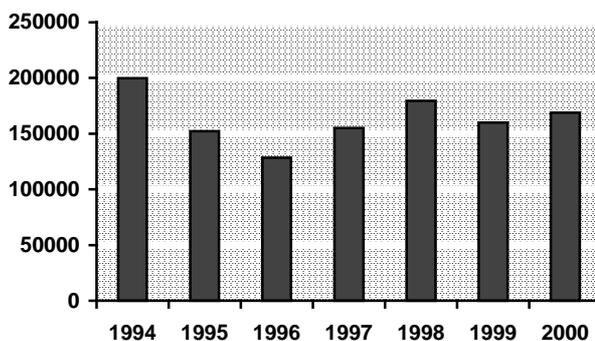
Préambule

Cette année a été caractérisée, pour le service des affaires sportives, par une forte augmentation de l'activité dans tous les domaines. Le besoin d'étoffer le personnel, qu'il soit administratif ou technique, entraîne une autre nécessité, celle de trouver des locaux supplémentaires. Afin d'héberger les secrétariats généraux des Championnats du monde de curling 2001 et des Championnats d'Europe de patinage artistique 2002, il a donc été nécessaire d'installer, vis-à-vis des bureaux du service, des baraques de chantier améliorées.

L'année écoulée aura également été marquée par la finale de la Coupe d'Europe Saporta de basket (11 avril), une édition exceptionnelle des 20 km de Lausanne ainsi que la préparation des Championnats du monde de curling qui auront lieu du 31 mars au 8 avril 2001.

Piscines de plein air et bains publics

Bellerive-Plage, ouverte du 13 mai au 3 septembre, a vu sa fréquentation augmenter de 6 % par rapport à l'exercice 1999 : 168 965 entrées enregistrées contre 159 974. Des conditions météorologiques excellentes en juin et en août ont compensé un mois de juillet exécrable.



La vente d'abonnements a également suivi le mouvement « météo », 513 unités délivrées contre 533 en 1999.

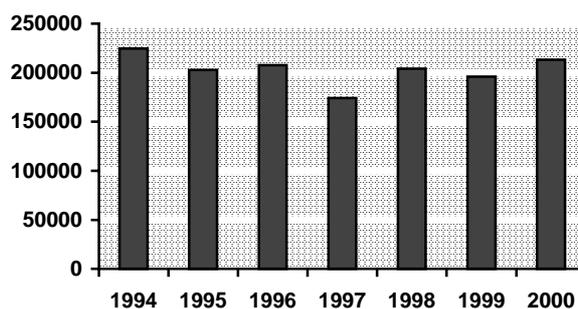
Hormis les autres manifestations énumérées dans le présent rapport, la piscine de Bellerive a également accueilli la journée intercantonale du passeport-vacances (12 juillet), le tournoi de tennis de table du CTT (1^{er} et 2 juillet), le tournoi de beach-tennis (1^{er} juillet), la journée de jeux et activités de la Ligue suisse contre le cancer (22 juillet), le tournoi Master de beach-volley (sélection pour les finales suisses juniors, le 22 juillet), la journée de découverte de l'aquagym dans le cadre de la campagne Feel Your Power (le 20 août), le tournoi de beach volley (17 - 20 août), ainsi que dix journées d'animation (natation, steps aerobic) en juillet, organisées par le Lausanne Natation.

La fréquentation des piscines de quartier de Boisy et de l'Ancien-Stand s'inscrit également à la hausse (+ 2 %), par rapport à l'an passé avec 16 508 entrées contre 16 148.

Rappelons que les piscines de Bellevaux et de Montétan sont mises gratuitement à disposition de la population.

Piscine couverte de Mon-Repos

213 417 entrées ont été comptabilisées en 298 jours d'exploitation contre 196 077 en 1999, soit une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente, la moyenne journalière représentant 716 entrées.



La piscine de Mon-Repos a été le cadre de nombreuses manifestations :

- le Critérium romand de natation, les 1^{er} et 2 avril;
- le Tournoi de natation des écoles secondaires lausannoises, le 17 mai;
- les tests suisses de plongeon, le 20 mai;
- le Tournoi de natation des écoles primaires lausannoises, le 16 juin;
- le Challenge lémanique de natation, le 7 octobre;

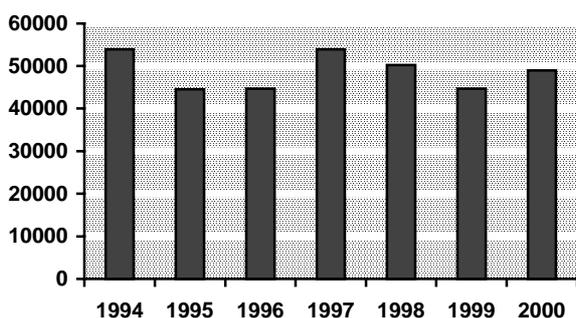
- les « 24 heures de natation », les 7 et 8 octobre;
- le Championnat suisse des clubs – finale A, les 2 et 3 décembre.

L'intérêt du public pour l'école de natation est toujours vif : 980 élèves (900 en 1999) ont suivi régulièrement les cours – faisant l'objet d'abonnements de 5, 10 ou 15 leçons de 25 minutes – privés, semi-privés ou de groupe, qui ont été dispensés pendant 3 540 heures (3 263 en 1999).

Parc de Montchoisi

Piscine

Ouverte du 13 mai au 3 septembre (114 jours d'exploitation), la piscine a enregistré 48 956 entrées contre 44 727 en 1999, soit une hausse de près de 10 %.



Dans le cadre du Championnat suisse de water-polo, 8 matches se sont déroulés à Montchoisi. Par ailleurs, afin d'animer la piscine, il a été organisé des cours de natation pour enfants et adultes (78 participants pour 136 ½ heures dispensées) ainsi que 18 séances gratuites d'Aqua-Gym pour le public de la piscine.

Patinoire

En 151 jours d'exploitation (du 1^{er} janvier au 12 mars et du 14 octobre au 31 décembre), il a été enregistré, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres des clubs de patinage, de hockey et de broomball ainsi qu'écoliers), 54 387 entrées contre 51 919 en 1999, soit une augmentation d'environ 5 %.

Durant les deux périodes d'ouverture, il a été organisé 100 matches de championnat, toutes ligues confondues, de hockey et trois tournois, ainsi que 184 rencontres de championnat suisse de broomball.

Patinoire de la Pontaise

En 151 jours d'exploitation (du 1^{er} janvier au 12 mars et du 14 octobre au 31 décembre), il a été recensé, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres des clubs de patinage et de hockey ainsi qu'élèves des écoles publiques et privées), 18 828 entrées, dont 8 257 d'élèves des écoles primaires et secondaires lausannoises, contre 19 096 (8 657 élèves lausannois) en 1999, soit une fréquentation en diminution de 1 %.

Vélodrome de la Pontaise

Les trois clubs cyclistes lausannois, groupés sous l'appellation de « Commission du vélodrome », s'y entraînent d'avril à septembre et y organisent des compétitions d'intérêt régional et national.

Stand de tir de Vernand

Equipé de :

- 70 cibles électroniques pour le tir à 300 mètres
- 25 cibles pour le tir au pistolet à 25 m
- 30 cibles pour le tir à 50 m (pistolet, carabine, petit calibre),

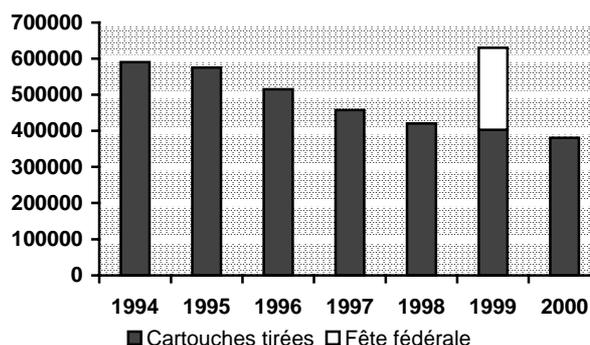
le stand de tir de Vernand est l'une des plus importantes installations de ce type en Suisse.

En 1999, hors Tir fédéral des vétérans (227 889 cartouches tirées), 402 460 cartouches à 300 m (4 % de moins qu'en 1998) avaient été tirées.

Cette année, pour la première fois depuis l'ouverture du stand, moins de 400 000 cartouches (380 937) ont été tirées, soit une baisse de 5 % par rapport à 1999. Relevons que, depuis 1991, cette baisse représente près de 50 %. Cette tendance va encore s'accroître avec l'introduction d'« Armée XXI », qui prévoit une réduction des effectifs de plus de 60 %.

Sur demande de la Municipalité, une étude de réorganisation du stand de tir, liée à sa mise en conformité avec les normes de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) et à la diminution de sa fréquentation, a été entreprise et devrait aboutir en 2001.

Divers championnats et finales suisses, romands et vaudois, ainsi qu'une coupe suisse et une maîtrise fédérale s'y sont déroulés.



Camping de Vidy

La fréquentation du camping a enregistré une diminution de 16,9 % avec 50 591 nuitées contre 60 882 en 1999.

Centres omnisports

Les trois centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée de la Jeunesse) sont mis à disposition des sociétés lausannoises par l'intermédiaire des associations cantonales des trois principaux sports de salle, à savoir : le basketball, le volleyball, le handball.

Ces centres accueillent des compétitions sur les plans local, cantonal et national, ainsi que de nombreux stages et cours, également dans d'autres disciplines sportives. A ce sujet, il convient de citer :

- le Championnat suisse d'haltérophilie;
- le Marathon de danse « Dance Aerobics »
- divers tournois de football en salle;
- un tournoi international de fleuret;
- des cours de gymnastique;
- des tournois humanitaires de football;
- des tournois de hockey sur gazon;

- un tournoi de unihockey;
- le Swiss Open de full-contact (arts martiaux);
- le Championnat suisse de taekwondo;
- le Championnat suisse de karaté;
- le Championnat suisse de natation;
- des matches d'improvisation;
- un camp d'entraînement de basketball;
- des tournois de basketball;
- le Championnat romand de tennis de table;
- un stage de capoeira (danse martiale brésilienne);
- des cours d'arbitres de handball;
- une soirée de gymnastique;
- des démonstrations de gymnastique.

L'occupation des trois centres précités (salles omnisports, de gymnastique, de rythmique, de musculation et de théorie, ainsi que piscines) se répartit de la manière suivante:

- du lundi au vendredi, de 18 h. à 22 h. 30 environ, plus de 220 jours par année, y compris les périodes de vacances scolaires de printemps, d'automne et d'hiver ;
- les samedis et dimanches, de 7 h. à 24 h., environ 45 fins de semaine par année.

Halle de la Blécherette

La création de cette installation, en service depuis le 1^{er} janvier 1998, a permis la mise en place d'un planning optimal pour les entraînements et matches :

- de rink-hockey ;
- de hockey sur gazon;
- d'« in-line » hockey;
- de football.

Le sol de cette halle, composé de plaques de plastique, n'offre cependant pas les mêmes avantages (rebond, etc.) qu'un plancher en bois, pour les compétitions de haut niveau.

Sport pour Tous (SPT et Sport libre)

Les associations Sport pour Tous de quartier sont au nombre de cinq:

- Lausanne Sud-Ouest (Centre scolaire omnisports de la Vallée de la Jeunesse)
- Les Bergières (Centre scolaire omnisports)
- La Sallaz – Vennes (Centre scolaire omnisports de Grand-Vennes)
- La Borde (Centre sportif sur le dépôt des TL)
- Quartier Grangette – Praz-Séchaud (Centre sportif de Praz-Séchaud).

Les activités de ces associations se déroulent essentiellement dans les disciplines suivantes : football, course à pied, gymnastique, danse, musculation, natation, tennis, tennis de table et sports collectifs en salle.

Le « Sport libre », en constant essor, se pratique dans les zones de Vidy, de la Pontaise et du Chalet-à-Gobet, en été comme en hiver. Les principales activités dans ce domaine sont le beach volley, la course à pied, le roller in-line, le skateboard, le cyclisme sur route et le VTT, la natation, la marche, le ski alpin, le ski de fond, le snowboard et la luge.

« Sports-Passion » (Sport scolaire facultatif)

Durant l'année scolaire 1999/2000, 27 activités sportives (25), réparties en 4 (4) périodes et représentant 1 364 (1 230) heures d'enseignement, ont été offertes aux élèves des écoles lausannoises. Ceux-ci, qui ont profité de l'enseignement de 109 moniteurs (102), ont été 4 572 (4 146) à s'inscrire, augmentation consécutive à l'attrait des disciplines sportives proposées, ainsi qu'à leur gratuité (excepté le ski alpin et le snowboard).

(Les chiffres entre parenthèses correspondent à la saison 1998/1999).

Vestiaires du Parc Bourget – Parcours Vita de Vidy

Les vestiaires sont mis à disposition du public, toute l'année. 1 459 douches y ont été prises, contre 1 354 en 1999.

Le parcours VITA, plat et situé au bord du lac, est très apprécié des sportifs. Les écoles, les clubs et les familles en sont les principaux utilisateurs.

Vidy – Stade Pierre-de-Coubertin (athlétisme) – Plateau d'éducation physique

Les vestiaires du stade Pierre-de-Coubertin sont à disposition des clubs et du public selon l'horaire du personnel. 1 070 douches y ont été prises, contre 1 131 en 1999, cela sans compter celles que les membres de groupements sportifs peuvent, moyennant réservation préalable, prendre à forfait.

Le Carré de Vidy, à savoir le plateau d'éducation physique attenant au stade Pierre-de-Coubertin, qui est utilisé durant toute l'année pour les loisirs, sert très souvent, durant la bonne saison, pour les manifestations de sports « fun ». La surface de jeux pour la pratique du beach volley a été aménagée avec du sable de quartz, afin de répondre aux normes des tournois internationaux. Il va sans dire que les adeptes de ce sport, de plus en plus nombreux, en profitent également tout au long de l'année.

Les principaux utilisateurs sont :

- les beach volleyeurs;
- les skaters
- les skateboarders

ainsi que les joueurs de sports de balles, tels que le basketball et le handball.

Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau)

Cette installation accueille principalement les adeptes de la course à pied, du cyclisme sur route et du VTT, ainsi que du ski alpin, du snowboard et du ski de fond durant les hivers enneigés.

- *Course à pied*: la piste Vita, recouverte de copeaux, vallonnée, de 3 km env., est parcourue par un grand nombre de coureurs individuels, de groupements, de clubs et de familles.
- *Cyclisme*: 14 parcours, de 17 à 150 km, balisés par le Touring Club Suisse, section cyclotourisme, sont proposés pour la randonnée et les circuits sur route.
- *Parcours VTT*: incluant des obstacles, situé dans le Bois de Peccau et comprenant 20 postes avec différents degrés de difficulté, ce parcours de 6 km répond à l'attente des « vététistes » chevronnés, tout

comme des débutants qui désirent maîtriser la technique du VTT. Deux autres parcours de 10 et 20 km, sans postes particuliers, complètent cette offre.

- *Location de vélos*: les vélos (city-bike, country-bike, VTT et course) ont été loués à 1 814 reprises, contre 1 903 en 1999, soit une diminution d'environ 5 %. Celle-ci s'explique par le fait que de plus en plus de jeunes et d'adultes ont fait l'achat de vélos personnels.
- *Ski*: l'exploitation du remonte-pente n'a pu se faire que pendant 5 jours et a permis la pratique du ski alpin et du snowboard. Les lugeurs et les bobbeurs n'ont pas manqué à l'appel. La piste éclairée de ski de fond a rencontré un succès certain.
- *Douches*: les douches individuelles du Centre sportif de Mauvernay ont été utilisées à 5 574 reprises contre 5 835 en 1999. A cela, il convient d'ajouter les douches prises par les membres de clubs et autres groupements ainsi que par les participants à diverses manifestations dans les douches collectives. Cette diminution d'environ 5 % s'explique par le fait que le parking de Mauvernay a été fermé durant toute l'année, afin d'empêcher la venue des gens du voyage.

L'événement marquant de l'an 2000 à Mauvernay aura été la finale de la Coupe du monde de MTB (mountain bike) les 2 et 3 septembre. Rassemblant l'élite mondiale de la discipline, cet événement servait d'ultime répétition avant les épreuves des Jeux Olympiques de Sydney.

Le centre sportif a également accueilli durant l'année :

- la 18^e Journée lausannoise du vélo;
- une manche de championnat du monde de VTT;
- le Championnat romand de cyclo-cross;
- le Challenge Bambi;
- le cross de l'Ecole Nouvelle;
- le Duathlon de Lausanne (course à pied, vélo, course à pied);
- la Mauvernaise (course à pied);
- la Journée romande de marche;
- le cross de l'International School of Lausanne à Pully;
- le Challenge du Talent (course à pied);
- le 2^e Run et Bike.

Amélioration et entretien des immeubles, terrains et installations

Comme chaque année, des travaux d'amélioration et d'entretien (clôtures, surfaces de jeux, sanitaires, peintures, éclairage, installations électriques, chauffage, canalisations, etc.) ont été exécutés sur l'ensemble des installations, terrains et immeubles dépendant du service. Seuls les plus importants d'entre eux font l'objet, ci-dessous, d'une mention particulière.

Blécherette – Zone sportive

- Entretien de la chaufferie des vestiaires.

Chalet-à-Gobet – Centre sportif de Mauvernay

- Transformation des panneaux d'exercices de la piste « Vita »;
- peinture complète (extérieur) des vestiaires pour recouvrir les graffitis.

Chavannes – Zone sportive

- Réfection de la peinture des façades en bois des vestiaires.

Centre omnisports – Grand-Vennes

- Entretien et amélioration des gradins pour spectateurs.

Centre omnisports – Vallée de la Jeunesse

- Réfection complète d'un demi-fond mobile de la piscine, avec le changement, également effectué sur le second demi-fond mobile, des lames synthétiques, des roues et axes de levage;
- remplacement de l'appareil de désinfection des pieds;
- peinture des locaux et transformation des salles de cours en salle VIP.

Grand-Vennes – Zone sportive

- Nettoyage après graffitis, mise en place d'une peinture anti-graflitis.

Pontaise – Stade du Bois-Gentil

- Réfection de la toiture de la tribune en bois.

Pontaise – Stade du Bois-Mermet

- Equipement de la parcelle en collecteurs d'eau claire et d'eau usée ainsi qu'en amenée d'eau potable.

Pontaise – Stade olympique

- Perméabilisation d'une partie du sol du terrain central;
- réfection des bétons des alvéoles;
- mise en place d'un bureau provisoire pour le service des affaires sportives (container);
- modification des entrée et sortie nord du stade et pose de bornes et chaînes;
- réfection de la piste d'athlétisme.

Pontaise – Vélodrome

- Réfection et couverture des vestiaires.

La Sallaz – Football

- Réfection d'une partie de l'étanchéité de la toiture.

Vidy – Tennis

- Changement des quatre mâts d'éclairage des courts de tennis 1 à 4;
- remplacement de l'appareil de désinfection des pieds;
- participation à la réfection de la chaufferie des halles gonflables.

Vidy – Centre lausannois d'aviron

- Agrandissement des locaux et des vestiaires de la partie dévolue au Lausanne-Sports aviron;
- remise à niveau des pavés bordant les murs de fixation des pontons flottants.

Vidy – Plateau d'éducation physique

- Elargissement et stabilisation des accès au plateau d'éducation physique.

Vidy – Port de petite batellerie

- Remplacement de l'appareillage des douches solaires.

Vidy – Stade Pierre-de-Coubertin

- Réfection de la ferblanterie des vestiaires;

- réfection de la piste d'athlétisme.

Vidy – Camping

- Changement de la production d'eau chaude des bâtiments sud;
- remplacement des collecteurs d'eau usée et de la production d'eau chaude des bungalows.

Vidy – Piste « Vita »

- Transformation des panneaux d'exercices de la piste.

Travaux en cours d'exécution ou terminés en 2000

Vidy – Stade central

Les travaux de construction de vestiaires enterrés, de rénovation de l'ancien bâtiment, de réfection du terrain central, d'aménagement des alentours, ainsi que d'édification d'une tribune au nord du stade sont terminés. L'inauguration aura lieu en 2001.

Crédit-cadre pour l'assainissement et l'entretien de diverses installations sportives

Neuf mâts d'éclairage ont été changés sur les terrains A et B de la zone sportive de la Blécherette. Une nouvelle alimentation électrique a été installée.

Les stations de filtration de l'eau des piscines du Vieux-Moulin et de Bellevaux ont été totalement rénovées. Celle de Boisy est en cours de transformation.

Enfin, le changement des carrelages du grand bassin et du bassin plongeur de la piscine de Mon-Repos devant s'effectuer en plusieurs étapes, seule la partie verticale du grand bassin a, pour l'heure, été changée.

Projets et études en cours

Bellerive-Plage

- Modification de la station de filtration des grands bassins et chauffage de l'eau;
- réfection de la partie du bâtiment construite en 1964;
- réfection du bassin non-nageurs;
- création d'une zone de bassins pour enfants;
- création d'un toboggan.

Blécherette

- Agrandissement des vestiaires.

Stade olympique de la Pontaise

- Troisième étape des travaux de réfection et de modernisation;
- extension de la capacité d'accueil;
- couverture des virages.

Stade des Marronniers

- Construction de nouveaux vestiaires.

Stade du Bois-Gentil

- Construction d'une nouvelle tribune.

Parc de Montchoisi

- Troisième étape des travaux de réfection du bâtiment, construction d'un atelier et modification du système de production de froid.

Stand de tir de Vernand

- Mise en conformité des installations pour répondre aux normes fixées par l'OPB.

Zone sportive de Vidy

- Etude des derniers aménagements du port de petite batellerie.

Groupe d'entretien

Le groupe d'entretien s'est chargé du transport, du montage et du démontage du matériel mis à disposition à l'occasion d'un très grand nombre de manifestations (sportives ou culturelles). Il s'est également occupé de l'entretien courant des bâtiments et installations, du marquage de certains terrains, du montage du ski-lift et de l'installation de la piste éclairée de ski de fond du Chalet-à-Gobet, de l'entretien des pistes Vita, ainsi que de la mise en et hors service des installations d'arrosage.

Appui aux divers mouvements sportifs

C'est à plusieurs dizaines de reprises que la Commune a été sollicitée pour contribuer à l'achat de matériel et à l'aménagement de locaux, pour garantir la couverture de déficit de manifestations de tous ordres et pour attribuer divers subsides ou prix.

Outre ces aides essentiellement pécuniaires, le service des affaires sportives a été appelé à prêter son concours à l'organisation de diverses manifestations, sous la forme de mise à disposition de personnel, d'installations et/ou de matériel.

Enfin, le 20 novembre, la Ville de Lausanne a, lors d'une cérémonie tenue en la salle Paderewski du Casino de Montbenon, honoré ses sportifs en remettant à 125 personnes (22 équipes et 61 individuels) représentant 21 disciplines, les « Récompenses aux sportifs méritants ».

Aide aux jeunes sportifs

Introduite à la suite de l'adoption par le Conseil communal, le 31 janvier 1989, des conclusions du rapport-préavis N° 170 du 30 septembre 1988, cette aide est constituée de trois « volets » :

- aide au paiement des loyers;
- aide à la formation des juniors;
- aide aux jeunes sportifs d'élite.

Les demandes adressées au service des affaires sportives afin de bénéficier de ces subsides sont en constante augmentation, en particulier celles concernant les aides au paiement des loyers.

Manifestations

Comme de coutume, la Ville de Lausanne a participé, par l'intermédiaire de ses services, à l'organisation de nombreuses manifestations sportives, dont :

- le 9^e Cross du Footing-Club et le 6^e Trophée lausannois 2000 des courses hors-stade, le 22 janvier;
- le 1^{er} Mérite sportif vaudois, le 30 mars;
- la Finale de la Coupe d'Europe « Saporta » de basket, le 11 avril;
- le 100^e anniversaire de l'Union Cycliste Internationale (UCI), le 16 avril;
- la 19^e édition des 20 km de Lausanne, le 29 avril;
- le 3^e Duathlon de Lausanne, le 14 mai;
- la 18^e Journée lausannoise du vélo, le 27 mai;
- le 2^e Lausanne Young Masters Chess Tournament, du 30 mai au 4 juin;

- le Tournoi international de Pentecôte de hockey sur gazon, du 10 au 12 juin;
- le 2^e Tour du lac Léman en fauteuil roulant, le 11 juin;
- la Winners Cup 2000 (football), les 17 et 18 juin;
- le 2^e Tournoi populaire de Park Volley, les 30 juin et 1^{er} juillet;
- le 4^e Cyclo-tour du Léman UCI, le 2 juillet;
- Athletissima 2000 « La Nuit des Etoiles » (25^e édition du Meeting international d'athlétisme), le 5 juillet;
- le 3^e The Grand Prix of skateboarding, du 7 au 9 juillet;
- une étape du Tour de France à Lausanne – Arrivée et départ, les 19 et 20 juillet;
- la course « A Travers Lausanne » (course cycliste), le 25 juillet;
- les Championnats d'Europe de caisses à savon et Formule X, du 28 au 30 juillet;
- le 28^e Tournoi international de tir à l'arc « Challenge de la Ville de Lausanne » – « Prix du Président du C.I.O. » et « Championnats suisses », le 13 août;
- une manche de la Coupe du monde de triathlon, le 13 août;
- la 11^e édition du Tournoi international de beach volley de Lausanne, du 17 au 20 août;
- le Meeting d'équitation Equissima, les 19 et 20 août;
- le 7^e International Roller Lausanne, du 25 au 27 août;
- le Bike In Lausanne, le 1^{er} septembre;
- la finale de la Coupe du monde de MTB (VTT) – Cross-country UCI, les 2 et 3 septembre;
- le Challenge du Président du C.I.O. fleuret Juniors et Seniors par équipes, le 30 septembre;
- la Coupe de Lausanne – Tournoi international au fleuret individuel Juniors et Seniors, le 1^{er} octobre;
- les 24 Heures de natation, les 7 et 8 octobre;
- la 2^e édition du Run & Bike, le 14 octobre;
- la 20^e Semaine olympique, du 15 au 19 octobre;
- le 8^e Lausanne Marathon, le 22 octobre;
- les Championnats d'Europe de bodybuilding, le 5 novembre.

Le service des affaires sportives fait partie de la plupart des comités d'organisation de ces manifestations et participe activement au bon déroulement de chacune d'elles. De plus, il assume, par l'intermédiaire de son unité des manifestations sportives, le secrétariat général de manifestations annuelles, telles que les « 20 km de Lausanne » et le « Tournoi international de beach volley de Lausanne », ainsi que de manifestations ponctuelles, dont la préparation se déroule sur plusieurs années.

La 19^e édition des « 20 km de Lausanne » a, à nouveau, battu tous les records de participation. Pour la première fois, plus de 10 000 coureurs (10 313), toutes catégories confondues, ont franchi la ligne d'arrivée, confirmant ainsi la 3^e position de cette épreuve par rapport aux grandes courses organisées en Suisse. Ce succès, tant populaire que médiatique, a, une nouvelle fois, facilité la reconduction des partenariats commerciaux et attiré d'autres sponsors, assurant à la fois l'équilibre des comptes et la pérennité de cette manifestation sportive.

Enfin, la 11^e édition du Tournoi international de beach volley, à nouveau Satellite FIVB, s'est déroulée du 18 au 20 août. L'Open Satellite de Lausanne a permis de tester le Rally Point System, nouvelle règle de comptage des points dans le beach volley. Suite à ce test, la FIVB a

décidé d'introduire officiellement cette nouvelle règle dans tous les tournois mondiaux dès 2001. Malgré la présence de 11 nations, ce tournoi a de nouveau été couronné par une finale helvético-suisse, illustrant à merveille les progrès de ce sport dans notre pays.

Commission municipale des sports

Cette commission, composée du directeur du dicastère dont dépend le service des affaires sportives, du chef de ce service, du chef du service d'architecture, du directeur de Lausanne Tourisme, d'un représentant de la Chambre consultative des immigrés de Lausanne, d'un conseiller communal par groupe politique du Conseil communal et de 10 délégués des sociétés ou clubs sportifs de Lausanne, a tenu deux séances.

De nombreux dossiers, en particulier dans les domaines de la formation et de la prévention du dopage, ont réuni les commissaires à plus de 14 reprises. Ces travaux se poursuivent. A relever que, dans le domaine de la prévention du dopage, une campagne a été menée, en collaboration avec le Service (cantonal) de l'éducation physique et du sport et le Panathlon Club, auprès des écoles (distribution de dépliants d'information) et des clubs lausannois (remise de BD).

Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM)

Le chef du service des affaires sportives est membre du Bureau de direction ainsi que du Conseil d'administration de cette société et participe activement à la gestion de cette installation.

POLICE DU COMMERCE

COMMERCES, PATENTES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Commerces

170 inscriptions (ouvertures, remises ou transformations) ont été effectuées dans le Registre des commerçants.

Patentes diverses, patentes pour jeux et appareils automatiques, autorisations

Patentes	1999	2000
Cinémas	23	23
Marchands de détail	4	5
Tabacs	753	742
Jeux et appareils automatiques, qui se répartissent comme suit:	1 335	1 298
a) jeux électromagnétiques et vidéos	410	383
b) jeux d'adresse (football, billard, quilles)	115	95
c) juke-boxes	23	19
d) distributeurs de marchandises	515	546
e) divers (balances, télescopes, photos, distributeurs d'essence)	272	255
Autorisations	1999	2000
Commerces d'occasion	173	162
Ventes par acomptes avec réserve de propriété	15	13
Matières inflammables	18	18
Permis délivrés	1999	2000
Ventes aux enchères	32	27

Etablissements publics

262 dossiers (238 en 1999), relatifs aux établissements publics et analogues, y compris les débits de boissons à l'emporter au détail, ont été traités.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 1999	Créations/Réouvertures	Changements de catégorie	Fermetures	Changements de catégorie	Etablissements exploités au 31 décembre 2000
1	Café-restaurant	325	12	6	12	—	331
1	Café-restaurant (bateaux)	15	—	—	—	—	15
2	Dancing	24	3	2	—	—	29
4	Tea-room	98	—	3	3	4	94
5	Bar à café	23	3	2	3	4	21
6	Hôtel	26	1	—	—	—	27
7	Hôtel garni	9	—	—	—	—	9
8	Hôtel sans alcool	—	—	—	1	—	—
9	Apparthôtel	—	—	—	—	—	—
10	Pension	3	—	—	—	—	3
11	Hébergement	11	1	—	—	—	12
12	Auberge de jeunesse	—	—	—	—	—	—
15	Cercle	34	1	—	—	2	33
16	Buvette (cinéma, théâtre, plage, place de sports, camping)	57	2	—	—	—	59
17	Restaurant d'entreprise (cantine, réfectoire)	19	—	—	1	—	18
19	Salon de jeux	4	—	—	—	—	4
21	Débit à l'emporter au détail	186	7	—	11	1	181
22	Débit à l'emporter par quantité de 2 à 10 litres	—	—	—	—	—	—
24	Aut. spéc. distributeur auto. de mets et boissons	—	—	—	—	—	—
25	Autorisation spéciale	23	—	—	—	2	21

MANIFESTATIONS

Plusieurs manifestations exceptionnelles, ou nouvelles, se sont ajoutées cette année au calendrier habituel des manifestations lausannoises, à savoir :

Les trois manifestations organisées dans le cadre du centenaire de l'Union cycliste internationale (UCI) : la Randonnée du Centenaire, l'arrivée de la 17^e étape et le départ de la 18^e étape du Tour de France ainsi que la finale de la coupe du monde de Mountain Bike cross country, l'inauguration du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mu.dac), Divertissimo – Paysages en fête, Jardins 2000, le Championnat d'Europe de caisses à savon, le 1^{er} Bluewin Urban Contest, la Fête de l'aviation 2000, les Schubertiades d'Espace 2.

D'autre part, les manifestations suivantes ont été proposées au public :

Expositions

La 81^e Foire nationale suisse, Marinatal, Entreprise-Investissima, Habitat et Jardin, Mednat, Modélisme et Jouets, la 32^e Bourse internationale aux minéraux et fossiles, Computer-Expo 2000, la 25^e Brocante de Lausanne, le Grand marché d'art contemporain, Animalia, le 31^e Salon des antiquaires, Gastronomica, la 7^e Bourse internationale aux armes anciennes et modernes, la 6^e Foire mondiale des collectionneurs olympiques.

Manifestations culturelles

Le 28^e Concours international pour jeunes danseurs, le 13^e Jazz Festival de Lausanne, Entrée libre pour un été, le 7^e Festival « Les Urbaines », les concerts de

l'Orchestre de la Suisse romande, de l'Orchestre de chambre de Lausanne et de la Cathédrale, les conférences « Connaissances du Monde », CinéFestival, ainsi que diverses expositions aux musées romain, olympique, historique de Lausanne et de l'Elysée, à la Fondation de l'Hermitage, au Palais de Rumine et à l'Espace Arlaud.

Manifestations sportives

Le 36^e Challenge Bambi, une manche de la coupe du monde de triathlon ITU, la 3^e édition du Duathlon de Lausanne, la 20^e Semaine olympique, la 19^e édition des 20 km de Lausanne, la course cycliste « A travers Lausanne », le prologue et l'arrivée de la 31^e édition du Tour du Pays de Vaud, le Coop Beach Tour, le 11^e Tournoi international de beach-volley, le 7^e International roller & in-line contest of Lausanne, le 25^e meeting international « Athletissima », le 15^e Marcheton, le 8^e Lausanne-Marathon et course in-line de 21 km, la 36^e Journée romande de marche, le 4^e Cyclotour du Léman, le Lausanne Young Masters Chess Tournament, la 2^e édition du tournoi de Park Volley, le 2^e Tour du lac Léman en fauteuil roulant.

Fêtes et marchés

La 31^e Fête à Lausanne, le 30^e Festival de la Cité, le 16^e Carnaval de Lausanne, la Fête de la musique, la Fête du Bois, la 4^e Brocante de Sauvabelin, les Foires de la Riponne, les marchés de la Saint-Louis et du pain ainsi que ceux de Noël à Ouchy et à la place de la Riponne.

Manifestations diverses

Le 3^e Pow-Wow (rencontre de diverses nations autochtones des Etats-Unis et du Canada), la Semaine de la

musique et la Journée des petits métiers des rues par Terre des Hommes, le festival de musique de Sid'Action, l'opération En Ville sans ma voiture.

Les emplacements sur la voie publique, destinés à la récolte de signatures, à l'information et à la distribution de tracts, ont été régulièrement occupés par des groupements politiques, des institutions caritatives et des sociétés locales.

Place de Bellerive

La Fête foraine de printemps, les cirques Knie, Nock et Helvetia, l'Ecole de cirque de Lausanne, les théâtres Tel Quel, l'Orange Open Air Cinéma, le Gymkhana des routiers suisses, ainsi que diverses expositions commerciales.

Place de la Navigation et place du Port

La Fête nationale et de la mi-août, les fêtes du livre et du disque, Ouchy Festival, Croquer les œufs, Festivalissimo, Ouchy Jazzy, Montmartre à Ouchy, la Fête européenne de la bière, la Fête de la Nana, de la bière et du sauvetage, ainsi que les animations « Entrée libre pour un été ».

Catégories	1999		2000	
	Nbre de manif.	Nbre de jours	Nbre de manif.	Nbre de jours
Manifestions sportives	157	228	146	221
Soirées, bals, noces, cagnottes	457	465	384	388
Fêtes, kermesses, arbres de Noël	151	208	113	138
Ventes de bienfaisance, collectes, ventes d'insignes	293	355	319	378
Spectacles, concerts, théâtrales, séances de cinéma	433	1 515	487	2342
Conférences, assemblées	190	253	183	370
Expositions, défilés de couture	126	1309	102	996
Cirques	10	90	8	127
Autres manifestations	58	75	70	81
Centres de loisirs	59	233	62	141
Diffusion d'idées (signatures, tracts, infos)	389	428	333	369
Divers, animations, cortèges	247	588	326	908
Total	2 570	5 747	2 533	6 459

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets timbrés	
	1999	2000	1999	2000
Tombolas	89	102	181 100	196 038
Loteries	27	18	—	—
Roues	12	8	20 775	14 325

Lotos

	2 ^e semestre 1998	2 ^e semestre 1999	1 ^{er} semestre 1999	1 ^{er} semestre 2000
Lotos organisés		49		39
Cartons vendus		453 994		405 834
Valeur totale des cartons vendus		906 585.—		863 377.—

Nombre de cartons vendus	1998-1999	1999-2000
Cartons à Fr. 1.—	201 397	173 094
Cartons à Fr. 2.—	140 239	120 441
Cartons à Fr. 3.—	68 540	66 332
Cartons à Fr. 5.—	43 818	45 967
Total	453 994	405 834

Le nombre de lotos continue à diminuer. En revanche, ils sont d'un meilleur rapport pour les sociétés organisatrices.

Cinémas

	1999	2000
Nombre de spectateurs	1 302 997	1 234 939
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 6 556 places au 31 décembre.

Films projetés	1999	2000
a) en première vision	502	494
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	40	40
c) en reprise	295	303
Total	837	837

Répartition selon les âges légaux	1999	2000
7 ans	92	60
10 ans	4	27
12 ans	380	331
14 ans	6	108
16 ans	195	143
18 ans	160	168
Total	837	837

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	1999 Fr.	2000 Fr.
Cinémas	2 134 347.80	2 258 085.50
Dancings	856 942.80	1 056 236.65
Cafés-restaurants	34 202.10	33 566.25
Spectacles	1 183 874.70	2 485 172.20
Sports	389 714.55	222 595.45
Divers	733 593.65	794 843.90
Total	5 332 675.60	6 850 499.95

Impôt rétrocedé

	1999 Fr.	2000 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	24 250.10	47 673.45
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	51 551.90	75 234.20
b) Sports	—	777.—
c) Divers	25 643.—	27 637.35
Total	77 194.90	103 648.55

40 organisateurs de manifestations ont bénéficié de l'exonération de l'impôt pour avoir perçu une finance d'entrée ne dépassant pas Fr. 12.—.

TAXES DE SÉJOUR

Encaissement net	1999 Fr.	2000 Fr.
Taxe cantonale	667 747.70	692 750.90
Taxe communale	1 337 306.70	1 460 744.55
Total	2 005 054.40	2 153 495.45

Répartition en 2000	Taxe cantonale Fr.	Taxe communale Fr.
Hôtels – Pensions	420 949.90	738 250.40
Nuitées diverses	6 814.60	37 125.—
Pensionnats – Instituts	56 190.—	70 237.50
Etablissements médicaux	2 784.—	2 088.—
Places de campement (nuitées)	14 775.—	22 272.20
Places de campement (forfaits annuels)	7 290.—	7 680.—
Chambres	86 660.—	70 236.40
Appartements – Studios – Villas	97 287.40	512 855.05
Total	692 750.90	1 460 744.55

Montants éludés récupérés	1999 Fr.	2000 Fr.
Taxe cantonale	9 848.95	6 170.30
Taxe communale	23 641.10	14 942.90
Total	33 490.05	21 113.20

DOMAINE PUBLIC

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	1999	2000
Terrasses d'établissements publics	139	135
Etalages	213	205

Dès cette année, le décompte des anticipations sur le domaine privé n'est plus comptabilisé. En revanche, les contrôles sont toujours effectués.

Marchés

	Nombre d'emplacements autorisés en	
	1999	2000
Maraîchers	122	142
Charcutiers	11	12
Epiciers	7	1
Fromagers	11	13
Boulangers	7	8
Poissonniers	2	1
Etalagistes	57	64
Information (politique, religieuse, etc.)	2	1

Ports

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	Personnes domiciliées à Lausanne
Planches à voile	—
Places à l'eau	959
Places à terre	10

9 autorisations pour la location d'armoires-cabines ont été délivrées.

Un courrier a été adressé à tous les Lausannois inscrits en liste d'attente, afin de savoir si leur envie de disposer d'un amarrage était toujours d'actualité. Seules 11 inscriptions ont pu être annulées.

Enfin, la séance de la Commission consultative des ports a eu lieu le 15 novembre.

Recettes globales	1999 Fr.	2000 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons	847 819.25	863 526.85
Locations (armoires/cabines, étagères pour planches à voile, port marchand, locaux divers)	157 635.85	164'520.50
Engins de levage et divers	18 969.55	17 193.—
Total	1 024 424.65	1 045 240.35

Contrôles

Les inspecteurs de la police du commerce ont procédé aux contrôles suivants :

	1999	2000
Lotos (contrôles effectués sur place)	27	13
Comptabilités de lotos	8	5
Appareils automatiques dans les établ. publics	910	907
Appareils automatiques dans les commerces	425	391
Ventes aux enchères	18	12
Anticipations – étalages	471	468
Terrasses d'établissements publics	351	367
Marchés, fêtes foraines, expositions	413	361
Inscriptions au Registre des commerçants	31	26

Montants éludés récupérés	1999 Fr.	2000 Fr.
---------------------------	-------------	-------------

Taxes communales :		
Autorisations et patentes diverses	10 075.30	4 741.—
Anticipations, marchés divers	54.—	—
Registre des commerçants	—	—

Sous-total	10 129.30	4 741.—
Taxes cantonales :		
Autorisations et patentes diverses	5 062.90	4 671.50
Total	15 192.20	9 412.50

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en augmentation (4 472 contre 4 361 en 1999).

Incinérations

Le nombre des incinérations est également en augmentation (3 821 contre 3 749 en 1999). Les incinérations représentent 85,44 % de la totalité des décès enregistrés (1999 : 85,97 %).

Cimetière et Centre funéraire de Montoie

Les cendres de 720 corps incinérés ont été versées dans le caveau collectif « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire est en augmentation (1 605 contre 1 563 en 1999). Il en va de même de celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1 937 contre 1 808 en 1999).

La Commission consultative des cimetières a tenu séance le 8 novembre.

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en augmentation (532 contre 477 en 1999).

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	182	64	246
Incinérations	950	2 871	3 821
Transferts hors Lausanne	66	331	397
Corps légués aux instituts cantonaux d'anatomie	7	1	8
Corps en attente	—	—	—
Total des décès enregistrés	1 205	3 267	4 472
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			966
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			239
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			628
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 639
Total des décès enregistrés			4 472

CONTRÔLE DES HABITANTS

La section « Asile » a vécu au rythme irrégulier des arrivées. En effet, après plus de 150 entrées en moyenne par mois jusqu'à fin mai, le nombre de celles-ci s'est réduit sensiblement pour s'établir à 100 en moyenne mensuelle jusqu'à la fin de l'année. Aujourd'hui, cette section a retrouvé sa vitesse de croisière et les inquiétudes manifestées en 1999 ont disparu. Relevons que les demandes proviennent de ressortissants du Kosovo (31,10 %), de Bosnie (12,52 %), d'Ethiopie (7,2 %) et, pour le restant (49,18 %), de 61 autres pays.

La diminution des arrivées de nouveaux requérants influence le total de la population lausannoise qui, avec 333 habitants de moins, passe à 124 823 (125 156 en 1999).

La section « Recherches et renseignements » a traité 30 330 demandes (34 308 en 1999). Cette diminution demeure relative, puisqu'à ce chiffre s'ajoutent les 3 706 appels téléphoniques reçus sur le nouveau numéro payant, 0900 900 911, remplaçant, depuis le 1^{er} janvier, les demandes effectuées par correspondance et réglées au moyen de timbres-poste.

Population de Lausanne

Au 31 décembre 1999	125 156	habitants dont 6 157 en résidence secondaire
Au 31 décembre 2000	124 823	habitants dont 6 064 en résidence secondaire
Différences	- 333	habitants - 93

2000 a été marquée par une baisse de la population. Au 1^{er} septembre, on comptabilisait 124 242 habitants, soit le nombre le plus faible de l'année.

	Population étrangère	Population suisse
1996	+ 190	- 1 175
1997	+ 368	- 650
1998	+ 1 390	- 554
1999	+ 1 874	- 849
2000	- 22	- 311
soit en 5 ans	+ 3 800	- 3 539

Police des étrangers

Pour la première fois depuis 15 ans, le total des étrangers a très légèrement diminué (- 22). Ce recul correspond aux nombreux départs (667) de requérants d'asile du Kosovo.

Population étrangère résidant à Lausanne

	au 31 décembre 1999	au 31 décembre 2000
Titulaires de permis A	192	208
Titulaires de permis B	10 414	10 859
Titulaires de permis C	28 167	28 295
Demandes d'asile en cours N	2 661	1 766
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	832	948
Titulaires de permis L (courte durée)	1 031	1 027
Permis provisoires F	1 075	1 247
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(62)	(60)
Résidences secondaires I	—	—
Total	44 372	44 350

L'effectif des frontaliers est en légère augmentation : 1 187 contre 1 024 en 1999.

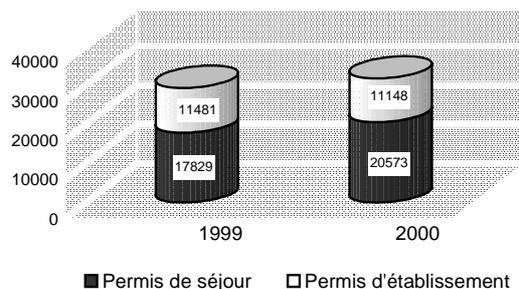
En faisant abstraction de ces derniers, ainsi que des saisonniers, la population étrangère atteint 35,53 % de la population lausannoise, soit 0,2 % de plus qu'en 1999. La moyenne suisse se situe à environ 19 % et celle du canton à environ 25 %.

Passages de permis de séjour (B) à permis d'établissement (C)

1996	893
1997	1 262
1998	1 465
1999	1 118
2000	1 198

Permis délivrés

Au total, 31 721 permis ont été délivrés en 2000, soit 2 411 de plus qu'en 1999.



Mouvement de la population

	Arrivées	Départs	Différences	
Suisses	7 224	7 535	-	311
Etrangers	8 664	8 686	-	22
Total	15 888	16 221	-	333

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 409 naissances (1999 : 1 360)

Parmi les départs 1 265 décès (1999 : 1 212)

Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 ^{er} octobre 2000*	
	Nombre	%
Protestants	39 973	32,1
Catholiques	50 741	40,8
Autres religions	33 690	27,1

* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeant pas le citoyen à communiquer sa propre religion, il en résulte que le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant plus d'un quart de la population. La communauté musulmane, avec 7 005 personnes (7 229 en 1999), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

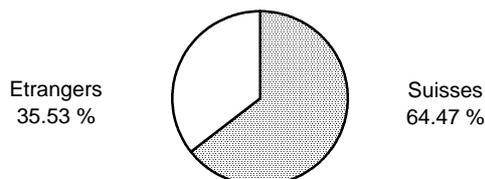
La population lausannoise totalisait, au 31 décembre 2000, 124 823 personnes qui se répartissent comme suit :

	Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)		100 et plus
			Garçons	Filles	
	48 760	56 889	9 909		9 265
Ans					
	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	
Hommes	13 362	35 975	9 100	229	3
Femmes	12 891	37 263	15 163	815	22
Total	26 253	73 238	24 263	1 044	25

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	10 258	Afrique	4 424
Vaudois	31 011	Amérique	2 662
Confédérés	39 144	Asie	3 217
Italiens	6 875	Océanie	82
Espagnols	4 858	Apatriés	75
Français	4 799	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(60)
Portugais	6 707		
Yougoslaves	3 874		
Reste de l'Europe	6 777		

Répartition de la population résidente



Bureau des enquêtes

	1999	2000	Différence	
Enquêtes traitées	1 430	1 399	-	31
Dénonciations à la Préfecture	238	313	+	75
Dénonciations à la Commission de police	87	57	-	30

Ouvriers saisonniers recensés

(Génie civil et bâtiment)

	1996	1997	1998	1999	2000
	102	69	71	35	54

Mesures d'éloignement

Cette année, 438 personnes (617 en 1999) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal.

Déclarations de garantie

1 005 déclarations de garantie, permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée. Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2000, 983 demandes d'entrée ont été traitées (1999 : 1 067).

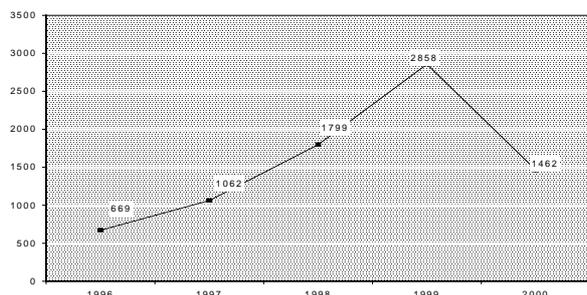
Asile

1 462 nouvelles demandes (2 858 en 1999) ont été déposées.

Enfin, 1 765 dossiers relatifs à des demandes déposées entre 1999 et 2000 et concernant 771 hommes, 493

femmes, 265 garçons et 236 filles de moins de 16 ans, restent encore, au 31 décembre, dans l'attente d'une décision définitive.

Evolution du nombre des demandes



Répartition mensuelle des demandes déposées durant l'année sous revue

	1999	2000
Janvier	265	137
Février	177	92
Mars	226	180
Avril	172	156
Mai	203	189
Juin	280	104
Juillet	296	118
Août	303	109
Septembre	225	104
Octobre	224	82
Novembre	279	104
Décembre	208	87

CORPS DE POLICE

Activité générale

La tendance à la progression des délits, tous actes confondus, enregistrés depuis 1998, s'est heureusement inversée pour l'exercice écoulé. En effet, avec 9 % de diminution, les infractions dénombrées représentent 9 172 cas, passant ainsi sous la barre symbolique des 10 000.

Les actes de violence, regroupant les homicides, y compris les tentatives, les voies de fait, les lésions corporelles, les vols à l'arraché et les autres brigandages, accusent également une légère baisse de 5,5 %. Le nombre des auteurs d'actes de violence déferés passe de 145 en 1999 à 116. Ce constat doit toutefois être considéré avec prudence, car la norme actuelle se situe encore au-dessus de la valeur enregistrée en 1998 (70 auteurs déferés) et reste toujours susceptible d'évoluer dans un sens comme dans l'autre.

Une nouvelle fois, il convient de constater que, à l'exclusion des agissements visant l'acquisition illicite d'éléments patrimoniaux, la majorité des comportements déviants, dans le domaine de la violence, a pour origine première la multiplicité des comportements humains irrespectueux des règles élémentaires de conduite sociale, où le recours à la force remplace trop souvent l'échange verbal. A ce sujet, un constat identique peut

être fait pour les personnes mineures. Ce phénomène actuel, tirant probablement son origine dans le mal-être généré par le fonctionnement de notre société, est très préoccupant.

L'apparition de « clans » de quartiers et les rivalités qui en découlent, qu'elles soient factuelles ou de principe, contribue également à une augmentation de la tension au sein d'une certaine catégorie d'adolescents, parfois de jeunes adultes. Cette animosité, toujours prête à dégénérer, fait craindre une aggravation des actes de violence parmi les jeunes, qu'ils soient auteurs, instigateurs ou victimes.

Dans le domaine de la sécurité publique et des interventions de Police-secours, relevons une certaine stabilité puisque, comme en 1999, les sections ont été sollicitées à plus de 28 000 reprises.

Par ailleurs et fort malheureusement, les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers sont également en augmentation avec 277 cas contre 167 en 1999, ceci démontrant que les policiers sont, de plus en plus, exposés à l'agression des personnes interpellées.

Les opérations effectuées (RANO et PARVIS) en 1999 ont été reconduites. Le dispositif STRADA, commun avec la Police cantonale vaudoise, prévoyant le renforcement de la chaîne pénale et destiné à déstabiliser le milieu des trafiquants, a été mis en place entre avril et juin. Les résultats, particulièrement réjouissants, enregistrés, ont confirmé qu'il était nécessaire de procéder, de manière permanente, de la sorte, afin de pouvoir lutter avec efficacité contre le fléau que représente le trafic de produits stupéfiants.

Situation dans le domaine des produits stupéfiants

La forte emprise des trafiquants étrangers dans le domaine de l'approvisionnement en héroïne et cocaïne continue à se faire sentir sur le marché. Ces bandes, en majorité constituées de jeunes requérants d'asile et de personnes en situation illégale, sont parfaitement organisées. Enfin, comme par le passé, toutes les variétés de stupéfiants et de médicaments sont disponibles sur le marché lausannois.

Le trafic d'héroïne demeure le fait de ressortissants de la péninsule balkanique, principalement d'Albanie et du Kosovo, le produit parvenant, en majeure partie, dans les villes de Zurich et Berne, par la route des Balkans.

Quant à la cocaïne, les Sud-américains en sont les principaux pourvoyeurs dans les établissements nocturnes dits « branchés ». Le prix varie entre 100 et 150 francs le gramme, la marchandise étant généralement de très bonne qualité, contrairement à celle écoulee sur la voie publique. Le trafic dit de rue reste pour sa part en mains de citoyens de l'Afrique de l'Ouest, dont la majorité ne peut être expulsée, en raison des situations politiques ou militaires que connaissent leurs pays (exception faite depuis peu de la Guinée-Bissau).

Par ailleurs, la demande compulsive de produits stupéfiants est importante, de même que se confirme la tendance de ces deux dernières années à l'augmentation de la consommation de la cocaïne. Compte tenu des variations de disponibilité des produits, on assiste actuellement, chez les toxicomanes, à une recrudescence des cas de polytoxicomanie (alcool et médicaments). Enfin, quelques cas de comportements paranoïdes aigus ont été observés chez les adeptes des pilules thaï (méthamphétamine).

En ce qui concerne l'héroïne, la nette tendance du repli des vendeurs d'ex-Yougoslavie du macadam du centre ville en direction des espaces publics et forêts de la périphérie, ainsi que dans des appartements loués par des toxicomanes, s'est confirmée. Ces trafiquants écoulent les opiacés par 5 grammes, au prix de 220 à 250 francs. On peut relever une saisie record de la Police judiciaire municipale portant sur 7 kg d'héroïne dans une opération unique.

Un trafic d'ecstasies, réalisé par des personnes de toutes nationalités et difficilement décelable, est pratiqué dans les discothèques de la ville, principalement celles diffusant de la musique synthétique lors de fêtes « techno » ou « rave parties », les pastilles s'échangeant discrètement contre une somme variant entre 20 et 40 francs l'unité.

Enfin, généralement alimenté par des polytoxicomanes, le marché clandestin de médicaments est prospère, le cachet se vendant entre 5 et 10 francs. Ces médicaments proviennent soit de vols perpétrés chez les grossistes, soit d'acquisitions au moyen d'ordonnances médicales falsifiées, voire d'ordonnances délivrées par certains médecins.

Prévention générale en matière de circulation

Durant l'année écoulée, l'accent a été mis sur quatre objectifs principaux :

- 1) Les campagnes préventives, intitulées : « Voir c'est prévoir », « Les têtes intelligentes se protègent », « Attention rentrée scolaire », « Espace convivial », « Pas d'alcool au volant », « Conducteurs : attention enfants », « Vitres propres » et « Garder la distance pour agir et non réagir ».
- 2) Le maintien des contrôles de vitesse, avec un accent particulier mis sur les abords des collèges primaires et secondaires.
- 3) L'instruction permanente donnée à quelque 15 065 élèves lausannois par la Brigade de la prévention routière, ainsi qu'une présence particulière durant la Semaine Olympique, destinée à sensibiliser les enfants sur le port de la ceinture de sécurité et sur l'usage de la trottinette en milieu urbain.
- 4) La mise en place d'un contrôle technique mensuel portant sur le comportement des conducteurs professionnels circulant avec des véhicules légers ou lourds, ainsi que sur le transport des matières dangereuses.

Les contrôles routiers et les campagnes d'information ont permis de sensibiliser quelque 261 652 usagers aux différentes exigences légales et techniques, ainsi qu'aux bons comportements à adopter dans la circulation routière.

S'agissant des accidents de la circulation, le nombre des interventions a diminué de 13 % et celui des blessés de 14 %. Dans ce domaine, il faut tout particulièrement signaler la diminution de 30 % du total des enfants blessés dans un accident. La campagne de prévention, menée sur le respect des distances, a porté ses fruits, puisqu'on peut relever, durant l'année écoulée, une baisse de 12,7 % des accidents dus à cette cause.

Cinq accidents mortels sont à déplorer : une personne âgée a été touchée lors d'une manœuvre de marche arrière d'un véhicule, deux piétons ont été renversés, l'un par un convoi TL, l'autre par un véhicule privé, un automobiliste, victime d'un malaise, a perdu la maîtrise de sa

machine et, enfin, un cycliste a heurté violemment un arbre, alors qu'il circulait dans le bois de Sauvabelin.

Au reste, le nombre de conducteurs dénoncés à la suite de contrôles de vitesse s'inscrit en légère augmentation avec 8,57 % (8,32 % en 1999 et 8,71 % en 1998). L'effet dissuasif recherché par l'augmentation du tarif des amendes d'ordre, intervenue en septembre 1996, semble donc avoir disparu. Ce constat démontre l'absolue nécessité de déployer, particulièrement en milieu urbain, un effort constant dans ce secteur de l'activité policière.

Ressources humaines – Chargé de communication et de prévention

Le chargé de communication et de prévention a débuté son activité par des stages au sein de grands corps de police ainsi que des diverses subdivisions du Corps lausannois. Très satisfaits de disposer d'un interlocuteur privilégié et profitant des efforts d'ouverture réalisés par le Corps de police de Lausanne en matière de communication, les divers médias ont beaucoup sollicité le chargé de communication, qui n'a, dès lors, pas disposé du temps nécessaire pour s'occuper du deuxième volet de son activité, la prévention.

Au terme d'une brève période de formation spécifique à sa fonction, le répondant en ressources humaines a, dans le cadre de la première étape du projet GePeL, principalement œuvré à l'élaboration du « plan des postes » et des « descriptions de postes » du Corps de police. En parallèle, il a activement participé au processus d'engagement des nouveaux collaborateurs et remplacé le chargé de communication et de prévention lors de ses absences. Responsable de la « Cellule des relations humaines » (CRH), il a préparé et animé divers cours de formation destinés aux collaborateurs du Corps de police. Membre de la « Commission romande des relations humaines », il a également participé à diverses activités organisées par l'Institut suisse de police dans ce domaine.

Informatique et télécommunications

Durant cette année, l'étude détaillée du projet visant à regrouper et remplacer les différentes centrales du Corps de police s'est terminée. Les conclusions du préavis N° 168 intitulé « Nouvelle centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police », et sollicitant l'octroi d'un crédit de plus de 8 millions de francs, ont été adoptées par la commission ad hoc du Conseil communal. Ce dernier sera appelé à voter à ce sujet au début de 2001. Afin de faire face à l'activité croissante de l'Unité informatique, il a été procédé à une réorganisation, assortie d'une augmentation d'effectif, le personnel de cette subdivision passant de sept à douze policiers. Dans le cadre de leur activité, ces collaborateurs ont, d'une part configuré et installé 40 nouveaux postes et 6 nouvelles imprimantes, et, d'autre part, procédé au remplacement de 27 postes et 22 imprimantes âgés de plus de 5 ans.

Quatre membres de l'Unité informatique ont suivi une formation de 127 heures, échelonnée sur quatre mois, leur permettant d'obtenir les diplômes, reconnus à l'échelon européen, de coordinateur PC et de coordinateur réseau.

Au cours de cette année, la messagerie électronique a été ouverte à l'ensemble du personnel du Corps, ce qui représente 463 utilisateurs.

Dans le domaine des dépannages, le piquet informatique est intervenu à 1 406 reprises. Dans 13 cas seulement, il a été nécessaire de recourir à un intervenant extérieur.

Enfin, le 13 décembre, le Corps de police a été victime du virus « YLOVEYOU ». Ce problème a mobilisé pendant trois jours l'ensemble du personnel disponible de l'Unité informatique.

Groupe des transmissions, de la télécirculation et de la centrale d'engagement

Evolution de l'activité

	1999	2000
Diffusions par télécopieurs	26 216	21 344
Diffusions par messagerie	21 184	21 344
Moyenne des appels journaliers sur les lignes 112/117	138	177
Déclenchements d'alarmes	1 064	1 042
– avec interventions en urgence	857	860
– alarmes réelles	42	43
– avec arrestations	14	23

Au chapitre des alarmes agression – effraction, l'an 2000 a vu la mise en application, dès le 1^{er} juillet, de l'article 17 du règlement d'application de la loi sur les entreprises de sécurité qui prévoit qu'à réception d'un message d'alarme signalant une effraction, la police n'intervient que si la réalité de cette alarme a été contrôlée au préalable. Ainsi, la moyenne mensuelle des déplacements pour fausses alarmes a diminué de 100 à 70. Quant aux recettes annuelles produites par cette activité, elles ont passé de Fr. 190 951.75 en 1999 à Fr. 213 580.—.

Le nombre d'appels d'urgence sur les lignes 112/117 a lui aussi augmenté, passant de 41 000 en 1998 à plus de 64 000 en 2000, contrairement à l'effectif de la CEPOL, demeuré identique. Cette hausse est principalement due au nombre toujours croissant des téléphones cellulaires. La CEPOL a vécu un pic anormal d'appels d'urgence en juin et juillet, en raison de la possibilité offerte par l'Office fédéral de la communication (OFCOM) de composer un appel d'urgence à partir d'un appareil cellulaire sans qu'une carte SIM n'y soit introduite. Durant cette période, le nombre d'appels quotidiens a parfois atteint le chiffre de 320. Cette situation a été vécue par toutes les cen-

trales de police de Suisse. Elles ont fait front en commun et l'OFCOM a rétabli la situation initiale.

Le Détachement d'aides au commandement (DAC) a maintenant atteint sa vitesse de croisière. En effet, les officiers de l'Etat-major ont sollicité ce personnel spécialisé pour assurer la desserte des postes de commandement dans plus de 40 cas.

Formation professionnelle

Les programmes d'instruction dispensés cette année, qui relevaient du concept de formation mis en place au début de 1995, visaient à atteindre les principaux objectifs suivants :

- augmenter la capacité d'intervention des spécialistes ;
- améliorer les connaissances, en relation avec le grade et la fonction du policier, dans le domaine de la tactique en particulier ;
- élever le niveau de la formation pratique des cadres agissant directement sur le terrain ;
- sensibiliser le personnel aux nouveaux phénomènes et problèmes qui se développent dans la société moderne.

L'Ecole de police a continué de mettre l'accent, comme par le passé, sur la maîtrise des conflits et l'approche du rôle social de la profession en organisant :

- des cours d'analyse transactionnelle,
- une visite du Centre du Levant en compagnie des pensionnaires,
- des cours de sensibilisation aux problèmes rencontrés par les intervenants de rue (médecin et pastorale),
- un cours et des jeux de rôles concernant la relation police-public et l'intervention,
- un cours sur le stress post-traumatique avec l'appui du médecin-conseil de la Ville et d'une spécialiste du CICR,
- un cours sur l'approche de la mort et la manière d'annoncer les décès.

Effectif

	Policiers	Apprentis de police	Gardes	Civils	Apprentis
Au 1 ^{er} janvier 2000*	371.50	—	42	77.15	7
Engagements compensant les départs	19	—	8	—	2
Engagements nouveaux	1	—	—	6	—
Transferts	—	—	—	—	—
Total	391.50	—	50	83.15	9
Départs :					
– retraites	2	—	1	1	—
– démissions	11	—	3	1	2
– transferts	—	—	1	—	—
– décès	—	—	—	—	—
– fins d'apprentissage	—	—	—	—	2
– révocations	—	—	—	—	—
Au 1 ^{er} janvier 2001	378.50	—	45	81.15	5

Pour la première fois, les éléments relatifs à l'effectif du Corps de police, sont calculés en équivalents plein temps (EPT), conformément aux instructions données par le service du personnel et des assurances.

* Le remplacement des policiers démissionnaires ne s'effectue qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Evolution de certains délits

	1980	1990	1999	2000
Nombre de délits enregistrés	6 837	8 311	10 092	9 172
Vols avec effraction	1 490	1 009	1 554	1 227
Vols de véhicules à moteur:				
– deux roues	1 016	474	237	223
– quatre roues	176	144	109	123
Voies de fait et lésions corporelles	110	197	300	290
Hold-up et vols à main armée	10	10	1	1
Brigandages et vols à l'arraché	39	107	156	144
Attentats à la pudeur des enfants	97	36	66	54
Agressions sexuelles et viols	21	30	35	33
Personnes arrêtées et déférées à la justice	1 421	2 381	4 502	4 429

Délits avec violence

	1985	1990	1999	2000
Nombre de cas	329	314	468	446
Délits élucidés	172	121	199	179
Auteurs arrêtés	170	130	239	285

Cambriolages d'appartements

	1985	1990	1999	2000
Nombre de cas	176	315	583	384
Auteurs arrêtés	21	22	204	149

Age et sexe des auteurs de crimes et de délits

Délits avec violence

46,02 % ont moins de 20 ans
 45,60 % ont entre 20 ans révolus et 40 ans
 89,53 % sont de sexe masculin

Affaires de stupéfiants

	1975	1990	1999	2000
Nombre de personnes déférées au Juge d'instruction par la police en civil et la police en uniforme	111	631	2 862	2 912
Nombre de personnes déférées au Tribunal des mineurs (la plupart par la Brigade de la jeunesse)	47	180	226	163
Total	158	811	3 088	3 075
Hommes	110	661	2 522	2 405
Femmes	48	150	566	670
Personnes de nationalité suisse	126	539	1 707	1 690
Consommateurs de :				
– cannabis	142	734	1 217	1 307
– LSD	30	9	7	2
– opium	12	—	—	—
– héroïne	55	118	1 193	1 108
– morphine	48	—	—	—
– cocaïne	5	65	986	958
– ecstasies	*	15	36	60
Trafiquants	32	58	402	124
1 ^{re} dénonciation	*	397	772	615

* Pas de statistique

Age des personnes déférées

	1975 %	1990 %	1999 %	2000 %
Moins de 18 ans	29.4	22.2	7.3	5.3
De 18 à 25 ans	68.1	48.9	15.2	40.9
Plus de 25 ans	2.5	28.9	77.5	53.8

Domicile des personnes déférées

– Lausanne		538	39.1 %
– Vaud (sans Lausanne)		447	32.5 %
– Suisse (sans Vaud)		234	17.0 %
– étranger		28	2.0 %
– sans domicile fixe		128	9.4 %

Décès par overdose

	1980	1990	1999	2000
Nombre de victimes	1	9	10	6

SECTIONS ET GROUPES DE POLICE-SECOURS

	1980	1990	1999	2000
Total des interventions	6 481	7 202	17 687	16 788
Interventions avec privation momentanée de liberté :				
– incarcération pour une durée moyenne de cinq heures	245	306	460	497
– maintien en box d'attente	*	1 021	1 575	1 351
Personnes inquiétées à la suite de délits	710	732	1 180	928
Rapports adressés au Juge d'instruction	1 842	2 933	9 656	8 809

* Statistique pas tenue

Actions de prévention sous forme de lettres-conseils

	1985	1999	2000
Relatives à la sécurité des piétons	699	1 167	1 328
Relatives à la diminution du bruit	763	580	617

BRIGADES ET GROUPES SPÉCIALISÉS

POSTES DE QUARTIER

	1999	2000
Arrestations	46	51
Véhicules retrouvés	70	61
Dénonciations pour fautes de stationnement	7 533	13 736
Rapports de renseignements divers	11 150	13 494
Notifications de commandements de payer	22 904	26 306

Relevons que la notification des commandements de payer, avec une augmentation de 15 % par rapport à 1999, constitue la plus considérable tâche administrative accomplie par le personnel des postes de quartier, puisqu'elle a, durant l'année, nécessité 19 728 heures de travail pour son accomplissement, mobilisant ainsi le temps de travail de 9,5 policiers à plein temps.

GRUPE DE PRÉVENTION DU BRUIT (GPB)

	1990	1999	2000
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	80	86	92
Préavis (manifestations, musique, transformations)	*	97	66
Prévention du bruit sur les chantiers	*	18	8
Intervention dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	40	93	59
Interventions nocturnes	*	157	154
Véhicules convoqués à la station de la Blécherette	1 442	64	110

* Statistiques pas tenues

Une attention particulière a été portée par l'ensemble du Corps de police, principalement par les motocyclistes et le GPB, sur l'état général et les modifications apportées aux véhicules de la catégorie « F ». Ainsi, sur une période de 4 mois, pas moins de 75 plaques d'immatriculation ont été saisies sur des motocycles légers dépassant la vitesse autorisée de plus de 15 km/h. Lors de cette opération, de très nombreuses fiches techniques ont été délivrées pour des défauts mineurs.

La forte augmentation des rapports relatifs aux bruits routiers est due aux importantes mesures prises, dans le cadre de l'opération « En ville sans ma voiture », pour évaluer les conséquences de la fermeture d'une rue à fort trafic pendant un jour de semaine.

GRUPE SANITAIRE

	1980	1990	1999	2000
Nombre d'interventions	4 560	5 485	5 922	6 315
Nombre de personnes transportées	3 872	4 202	4 656	4 811
Nombre d'interventions sans transport	466	996	1 266	1 504

L'augmentation de 393 missions (+ 6,6 %) par rapport à 1999 est due essentiellement à la disparition d'un service d'ambulances privé. D'autre part, le CHUV a attribué un contrat de prestations à une autre entreprise privée pour assurer les transferts de patients, ce qui a diminué la disponibilité de cette dernière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du renforcement de la chaîne des urgences, dictée par la nouvelle orientation de la politique sanitaire (NOPS), et parallèlement à la démarche Etacom, le Comité directeur de régionalisation des urgences (CDRU) de la Zone sanitaire 1 a pu mettre en place, dès le 1^{er} septembre, les antennes de Bussigny et de Mézières (dont la desserte a été confiée à des entreprises privées). Le secteur d'intervention du Grand Lausanne a été modifié en conséquence et le nombre des communes desservies augmenté. Ce dispositif implique, pour le Groupe sanitaire, d'assurer outre le « leadership » dudit dispositif, la mise à disposition d'un minimum de trois équipages d'urgence durant les jours ouvrables, de deux pendant les dimanches et jours fériés et de deux durant la nuit (19h.00 à 07h.00). De plus et parallèlement, la présence d'un ambulancier, affecté à l'assistance du médecin du SMUR, est assurée 24 heures sur 24.

Afin de maintenir la formation interne à un haut niveau et de bénéficier de l'appui d'un médecin d'urgence

confirmé, le Dr Philippe Reigner a été désigné pour succéder au Dr Olivier Moeschler, décédé en 1999. Le suivi médical et le contrôle de la qualité peuvent ainsi être menés conjointement par le susnommé et le médecin-conseil de la Ville. Toujours au chapitre de la formation, un cours de sensibilisation à la conduite de véhicules en interventions d'urgence a été mis sur pied pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe sanitaire.

Enfin, une nouvelle ambulance a été acquise, véhicule dont les caractéristiques et l'équipement ont nécessité une importante étude préalable et qui constitue un modèle de référence pour les remplacements futurs.

AFFAIRES PORTUAIRES

Places d'amarrage et à terre

Sur 1 602 places, 1 031 sont attribuées à des Lausannois et 571 à des personnes provenant de 157 autres communes de Suisse.

Interventions

	1999	2000
Vols sur bateau	12	15
Vols de bateau	1	2
Dommages sur bateau	5	9
Nouvelles autorisations	104	116
Demandeurs lausannois	997	923

Les tâches incombant au bureau des affaires portuaires continuent à être effectuées par deux policiers du poste de police d'Ouchy, dont l'ensemble du personnel est à même de renseigner les navigateurs et de procéder aux réservations et encaissements relatifs à l'utilisation des infrastructures portuaires.

A la belle saison, un collaborateur se trouve en permanence dans les ports, travaillant en étroite collaboration avec le personnel de la voirie lacustre, chargé de l'entretien et du nettoyage des infrastructures.

Enfin, un système de paiement « cash », conçu sur le modèle de celui équipant les parcomètres collectifs pour voitures, a été installé pour desservir les grues de 10 tonnes. Toutefois, une réservation de ces engins est toujours nécessaire.

OBJETS TROUVÉS

	1980	1990	1999	2000
Trouvailles	8 548	7 184	8 166	8 374
Trouvailles restituées	3 233	3 198	3 992	3 911
Personnes reçues	19 995	17 604	15 032	14 868

CIRCULATION

Véhicules immatriculés à Lausanne

	1980	1990	1999	2000
Automobiles légères	41 017	53 834	55 264	55 918
Automobiles lourdes	672	646	359	352
Motocyclettes	2 346	4 432	5 556	5 992
Cyclomoteurs	*	5 750	1 698	1 498

* Statistique non disponible

Accidents de la circulation

	1980	1990	1999	2000
Accidents de circulation (constats)	1 670	1 893	1 973	1 733
Personnes blessées	595	683	619	528
Personnes tuées	10	9	2	5
Fuites après accident	297	562	818	706
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	89	116	124	104
	49	36	40	28

Prévention routière dans les écoles

	1980	1990	1999	2000
Elèves instruits	16 406	12 891	16 382	15 065
Patrouilleurs scolaires enfants	235	49	—	—
Patrouilleurs scolaires adultes	—	15	18	18
Elèves instruits au jardin de circulation	1 350	3 033	3 564	3 483

Contrôle de la vitesse

	1980	1990	1999	2000
Nombre de contrôles	76	130	1 250	1 345
Véhicules enregistrés	64 675	45 859	501 950	485 011
Conducteurs dénoncés	2 955	4 418	41 768	41 592
Pourcentage des dénonciations	4.6	9.6	8.3	8.57

Contrôle à l'éthylomètre

	1990	1999	2000
Ivresses avec accident	174	169	154
Ivresses sans accident	301	218	166
Total des contrôles	475	387	320

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse

Installations fixes :	15
Nombre de caméras :	4

	1980	1990	1999	2000
Infractions relevées (feux)	5 248	8 011	8 543	9 564
Infractions relevées (vitesse)	—	—	—	*2 368

* En fonction depuis septembre 2000

Contrôle du stationnement

	1990	1999	2000
Infractions enregistrées (circulation et parcage)	172 217	181 414	185 483
Infractions aux règles du stationnement	*	115 209	119 559
Parcage illicite sur les trottoirs :			
– bulletins d'amende d'ordre apposés	17 041	8 790	7 959
– évacuations forcées de véhicules	*	1 132	833

* Statistique non disponible

Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
– par le personnel du Corps de police, pour un montant de:	264 740.—
– par versements postaux à la Caisse communale, pour un montant de:	9 073 893.08
Total	9 338 633.08
Remboursements	10 979.05
Total net encaissé	9 327 654.03
	(1999 : 9 120 804.37)

Statistiques diverses

		1980	1990	1999	2000
– Suicides	hommes	18	22	21	20
	femmes	6	17	7	13
– Tentatives de suicide	hommes	24	15	20	11
	femmes	33	31	28	23
– Noyades	hommes	1	—	1	—
	femmes	—	2	—	2
– Morts accidentelles (circulation)	hommes	6	6	1	3
	femmes	1	3	1	2
	enfants	1	—	—	—
– Morts accidentelles (autres causes)	hommes	1	1	4	3
	femmes	—	—	1	1
– Meurtres (victimes)	hommes	1	1	3	2
	femmes	1	—	3	1
– Conduites à Cery à la suite d'une intervention de police	hommes	77	120	76	65
	femmes	87	157	47	47
– Incendies volontaires		42	99	33	38

SERVICE DE LA CIRCULATION

L'année 2000 a vu la poursuite de la 2^e étape de mise en place du système d'exploitation des transports (SET), ainsi que la réalisation d'aménagements complexes, comme, par exemple, le carrefour de la Riponne ou la place de l'Europe.

Administration

Malgré quelques bouleversements, cette section a mené à bien les opérations relatives à la gestion du personnel, à l'établissement du budget, au traitement de la correspondance et à la rédaction de divers préavis, réponses aux motions, pétitions, interpellations et questions.

Par ailleurs, les collaborateurs responsables ont assisté aux séances de groupes de coordination et d'études, dont le Comité des espaces publics et son bureau (CEP et BEP) et le groupe SAE-SET qui se préoccupe, entre autres, des questions de régulation de trafic. Les excellents contacts entretenus, tant avec les collectivités et sociétés partenaires, qu'avec d'autres organismes officiels, se sont poursuivis.

Enfin, il convient de relever l'engagement, au sein du service, du premier apprenti informaticien de l'administration communale.

Régulation du trafic

Cette section poursuit activement la deuxième étape de la mise en place du SET, conformément aux conclusions du rapport-préavis N° 283 du 19 novembre 1993.

Installations entièrement renouvelées :

- carrefour avenue de Rumine – avenue du Léman
- carrefour route de Chavannes – quartier Bourdonnette
- carrefour avenue Béthusy – avenue Victor-Ruffy
- carrefour avenue Mon-Repos – avenue Belle-Fontaine
- carrefour avenue de Rumine – avenue Belle-Fontaine
- carrefour avenue de Rumine – avenue de l'Avant-Poste
- passage pour piétons rue de Genève – rue Couchirard
- passage pour piétons avenue de l'Elysée, au droit du collège
- passage pour piétons avenue d'Ouchy – avenue de Montchoisi
- passage pour piétons avenue des Bergières, au droit du collège
- passage pour piétons avenue de Montchoisi, au droit du collège
- passage pour piétons avenue de Chailly – chemin de la Coudrette
- passage pour piétons avenue de Cour – chemin de Contigny
- passage pour piétons avenue de Cour, au droit de la poste

Installations renouvelées ou reprogrammées partiellement :

- giratoire avenue de Rhodanie – avenue des Bains
- tunnel de Chauderon
- carrefour place de la Riponne – rue du Valentin
- feux de service d'urgence du service de secours et d'incendie à la place de l'Europe

Nouvelles installations :

- carrefour avenue de Cour – avenue des Bains
- passage pour piétons avenue d'Oron – Foyer

Par ailleurs, des tests sont en cours pour le remplacement des ampoules à incandescence usuelles par des diodes électro-luminescentes (LED) permettant de rendre la signalisation encore plus visible et de diminuer la consommation électrique.

Enfin, l'entretien régulier des équipements et les cas d'urgence ont nécessité plus de trois mille deux cents interventions.

Aménagements urbains

Cette section a, comme à l'accoutumée, participé aux réflexions de nombreux groupes d'études consacrés à différents projets d'aménagements urbains. Parmi ceux-ci, il convient de citer ceux des futures stations du métro

m2 (place de la Sallaz, place de l'Ours, pont Bessières,...), de la place du Vallon, de l'avenue de la Harpe, du centre de Vers-chez-les-Blanc ou du quartier Temple – Devin. Cette section a également œuvré activement à la mise en place de la « zone 30 » des chemins de Florency et du Capelard, à la modulation du trafic de l'avenue du Tribunal-Fédéral et au réaménagement du carrefour de la Riponne et de la place de l'Europe.

Dans le cadre des réalisations, citons le réaménagement des carrefours Cour – Bains et Fraïsse – Grancy, en relation avec la première étape de mise en œuvre du projet de modulation de l'avenue de Cour. Citons également les deux nouveaux giratoires de Beaumont – Montagibert et de la route de la Chocolatière, qui contribuent sensiblement à améliorer la sécurité routière. De plus, le service de la circulation a participé à la mise en place des différents aménagements suivants :

- 22 nouveaux passages pour piétons
- 200 mètres de faux trottoirs
- 530 mètres de pistes cyclables
- 3 sas à vélos
- 1 nouvelle station de taxis

Par ailleurs, il convient de relever l'engagement du « délégué deux-roues », entré au service de la circulation le 1^{er} novembre, dont le poste nouveau a été prévu dans le cadre du préavis relatif à la promotion de l'usage du vélo à Lausanne, dont les conclusions, amendées, ont été adoptées par le Conseil communal au mois de mai 2000.

Enfin, il y a lieu de rappeler l'adoption, par le Conseil communal, des conclusions, amendées, du préavis N° 149 du 18 mai 2000, intitulé « Amélioration des transports en communs dans le couloir Plaines-du-Loup – Mont-Blanc » et relatif à la 1^{re} étape de mise en place de la future ligne TVR (transport sur voie réservée) Blécherette – Pully, ainsi que des conclusions du rapport-préavis N° 147 du 27 avril 2000 intitulé « Sécurité des piétons en ville de Lausanne ». Ce dernier, répondant à plusieurs motions et à une pétition touchant la sécurité des déplacements à pied, prévoit principalement la création, répartie sur les cinq prochaines années, de 180 nouveaux passages pour piétons.

S'agissant des volumes de trafic enregistrés sur les principaux axes de circulation par les postes permanents de comptage, ils se présentent comme suit :

Evolution des volumes enregistrés – Trafic journalier moyen du mois d'octobre :

	1998	1999	2000
Chauderon (passage inférieur)	5 200	5 300	5 200
Grand-Pont (Bel-Air)	15 800	15 900	15 600
Rue Centrale	19 900	19 900	19 150
César-Roux – Tunnel	16 100	16 300	15 900
Avenue du Léman	19 400	19 100	19 300
Avenue des Figuiers	23 900	24 100	23 000
Avenue du Chablais	21 400	21 350	21 700
Route de Berne	25 400	25 400	25 500
Rhodanie – Maladière	16 300	16 700	17 450

La diminution du trafic relevée sur l'avenue des Figuiers est à mettre en parallèle avec la hausse constatée sur l'avenue de Rhodanie, directement liées aux mesures de modulation prises à l'avenue de Cour, soit l'aménagement du carrefour Cour – Bains – Milan et la

mise en place, au moyen d'éléments mobiles, d'un giratoire au carrefour Rhodanie – Bains. Sur le réseau principal, les volumes de circulation restent très proches de ceux enregistrés en 1999, présentant même de légères baisses au centre-ville (Grand-Pont, rue Centrale).

Ateliers de la Borde

Le personnel des ateliers de la Borde a participé à la réalisation des différents projets d'aménagements urbains (zones 30 km/h, passages pour piétons, giratoires, pistes cyclables, sas vélos, faux trottoirs, etc.), de régulation du trafic (modification de la signalisation de divers carrefours), et de gestion du stationnement (extension des zones « macarons », modification du régime du stationnement dans différents secteurs, etc.).

Par ailleurs, la réparation de la signalisation, à la suite d'accidents ou d'actes de vandalisme, et la réfection du marquage, à la suite de travaux exécutés sur les chaussées, occupent toujours une part importante du temps de travail.

Relevons également qu'en adoptant les conclusions du préavis N° 171 du 7 septembre 2000, intitulé « Rénovation et extension de la voirie, marquage routier », le Conseil communal a octroyé au service de la circulation un montant de 120 000 francs pour la remise en état du marquage routier, après les travaux, touchant la voirie, entrepris par les différents services communaux.

Au reste, les collaborateurs concernés, qui ont été engagés dans diverses manifestations impliquant force manutentions de matériel de signalisation, ont fourni diverses prestations et accompli, pour un total de 1 500 heures, de nombreux travaux pour d'autres services de la Ville.

Gestion du stationnement

Le service a mis l'accent, cette année, sur le projet de construction du parking-relais (P+R) de la Tuilière, ainsi que sur le projet de téléjalonnement des parkings lausannois.

Places de parc disponibles sur le domaine public

	1998	1999	2000
Places sur chaussée (sans deux-roues)	22 068	22 409	22 162
Cases pour deux-roues	5 997	6 129	6 161

Les statistiques présentées ci-dessus étant basées sur le recensement réalisé il y a quelques années, une mise à jour, en fonction des importantes modifications intervenues depuis lors, sera réalisée en 2001.

Places de parc selon la catégorie

	1998	1999	2000
Places payantes	3 769	4 856	4 842
Places P+R	1 208	1 182	1 189
Places payantes accessibles aux « macarons » L	568	564	580
Places en zone bleue « macarons »	5 980	7 722	7 700
Places en zone bleue	429	368	367
Places en zone rouge	1 057	597	504
Places en zone blanche à durée limitée	—	7	76
Places en zone blanche	9 057	7 113	6 904

Le nombre de places en zones « macarons » reste quasi inchangé à 8 280. En effet, aucune nouvelle zone n'a été instaurée cette année. Cela étant, il convient de signaler que le chemin de Bellerive a été inclus dans la zone A. En ce qui concerne le nombre de « macarons » vendus, celui-ci a bien progressé, puisqu'il a passé de 7 432 en 1999 à 7 941. Au reste, une étude est en cours pour établir s'il est nécessaire de procéder à la création de nouvelles zones, par exemple dans les secteurs de Chailly – la Sallaz ou de la Blécherette.

Répartition, selon les zones, des « macarons » vendus

Zones	Places publiques 2000	Places « macarons » 2000	« Macarons » vendus en 1999	« Macarons » vendus en 2000
A	1 915	1 508	1 557	1 630
B	1 119	891	781	821
C	1 994	1 545	1 344	1 408
D	928	858	536	600
E	981	813	536	588
F	1 003	773	645	717
G	676	613	530	563
H	796	699	564	630
L	1 842	580	939	933
Total	11 254	8 280	7 432	7 941

La réalisation d'un logiciel ad hoc permettra prochainement à l'office du stationnement de mieux gérer le nombre croissant de « macarons » délivrés annuellement.

Sur les sites des cinq P+R, comprenant 1 189 places, quelque 9 172 (6 719 en 1999) abonnements mensuels et 46 974 (38 058 en 1999) cartes journalières ont été délivrés. Le montant total des encaissements réalisés atteint 1 069 836 francs, dont environ 780 000 francs ont été reversés aux TL, ce qui correspond à une augmentation de plus de 35 % par rapport à 1999.

Le projet d'aménagement d'un P+R de 170 places situé au lieu-dit « de la petite Tuilière », dans le secteur de la Blécherette, a été mis à l'enquête publique du 8 novembre au 7 décembre. Il fera l'objet, dans le courant du printemps 2001, d'un plan partiel d'affectation.

Enfin, rappelons que, suite à l'opposition, contre toute attente, de l'association des parkings publics lausannois, la Municipalité a été contrainte de retirer le préavis relatif à la mise en place d'un système d'information sur l'état d'occupation des parkings.

SERVICE DE SECOURS ET D'INCENDIE

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

Les interventions sont au nombre de 2 720.

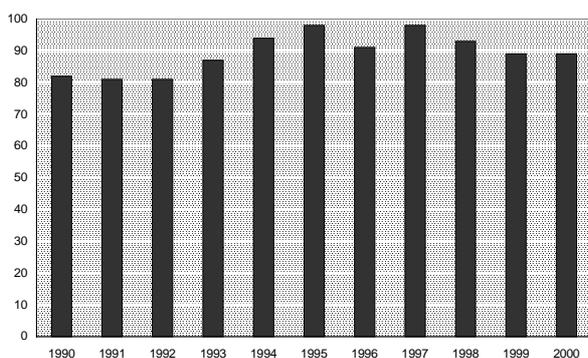
La diminution de 178 unités par rapport à l'an passé résulte de la comptabilisation, en 1999, des 277 sorties dues à l'ouragan Lothar, qui s'est abattu sur la région lausannoise entre Noël et Nouvel-An. L'augmentation demeure constante (+ 255) par rapport à 1998.

Enfin, sur les 64 interventions effectuées sur les routes nationales (AR), relevons que 10 d'entre elles se sont déroulées dans des tunnels.

Effectif (au 31 décembre)

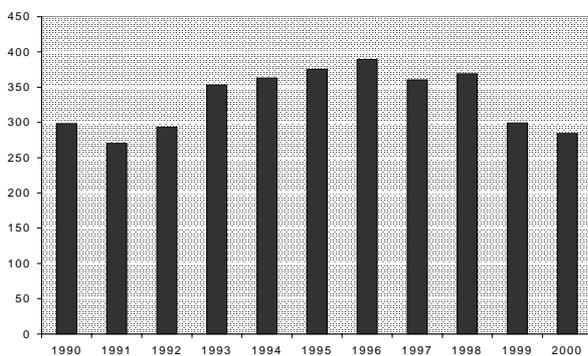
	1999	2000
– Organe de commandement	20,475	21,005
– Poste permanent (PP)	83	88
– Corps de sapeurs-pompiers	291	284
– Unité musicale	74	71
– Jeunes sapeurs-pompiers	29	26
Total	497,475	490,005

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels



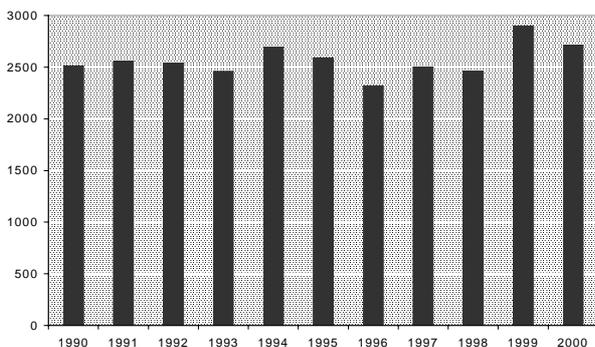
L'effectif des sapeurs-pompiers professionnels arrêté par la Municipalité selon le plan des postes est de 96 unités.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers non professionnels (sans les of attachés à l'EM)



Rappelons, en ce qui concerne le corps non professionnel, que la Municipalité a arrêté l'effectif à 300 unités (plus ou moins 20 unités).

Interventions



Effectuées à raison de 63,21 % sur le territoire lausannois, les interventions se répartissent comme il suit:

	1999	2000
Feux sur le territoire lausannois:		
• Feux importants	11	3
• Feux	245	255
dont:		
– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	10	3
– feux de cheminée	1	5
– feux de broussailles/champs/étroubles	12	9
– feux de forêts	2	1
– feux de véhicules	40	53
– feux de bateaux	1	3
• Prévention de feux	7	15
• Explosions	1	—
• Refoulements de fumée	48	61
• Fuites/émanations de gaz	35	54
• Engagement de l'aérateur à fourrage	—	—
• Exercices d'alarmes	10	4
• Engagement de la caméra thermique	1	—
Feux dans le rayon du Centre de renfort:		
• Feux importants	19	9
• Feux	91	118
dont:		
– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	—	1
– feux de cheminée	6	11
– feux de broussailles/champs/étroubles	6	9
– feux de forêts	—	2
– feux de véhicules	62	51
– feux de bateaux	1	3
• Préventions de feux	4	6
• Explosions	1	3
• Refoulements de fumée	11	18
• Fuites/émanations de gaz	11	14
• Engagement de l'aérateur à fourrage	—	—
• Exercices d'alarmes	5	13
• Engagement de la caméra thermique	9	2
Alarmes automatiques sur le territoire lausannois:		
• Déclenchements d'installations de détection	441	401
• Déclenchements d'installations d'extinction	11	5
• Déclenchements par boutons-poussoirs	72	63
Alarmes automatiques dans le rayon du Centre de renfort:		
• Déclenchements d'installations de détection	221	229
• Déclenchements d'installations d'extinction	29	23
• Déclenchements par boutons-poussoirs	42	45
Alarmes fallacieuses pour du feu:		
• Sur le territoire lausannois	3	8
• Dans le rayon du Centre de renfort	1	—
Eléments naturels:		
• Inondations suite à des orages	62	4
• Préventions de chutes de matériaux	196	10
• Interventions diverses	19	—
Interventions hors du territoire suisse		
• Feux de tunnels	1	—
Total des interventions pour le SDIS	1 748	1 514
Interventions techniques et de sauvetage:		
• Inondations	337	313
• Ascenseurs bloqués	121	132
• Sauvetages de personnes	37	42
• Transports d'organes	—	8
• Tente NACA 7 (décès sur le voie publique)	—	10
• Sauvetages d'animaux	45	57
• Essaims d'abeilles	—	5
• Préventions de chutes de matériaux	19	20
• Interventions avec le matériel pionnier	47	29
• Eclairages de zone	—	6
Accidents de la circulation:		
• Désincarcérations de personnes	52	53
• Préventions de désincarcérations	24	12
• Exercices de désincarcérations	4	4

<i>Dépannages/évacuations de véhicules:</i>		
• Poids lourds	11	15
• Véhicules légers	129	137
• Remorques	2	1
<i>Produits dangereux:</i>		
• Accidents avec produits dangereux	16	13
• Pollutions	48	33
• Fuites d'hydrocarbures sur la chaussée	192	247
• Préventions de pollution	22	11
• Débordements de citernes:	8	6
• Exercices	1	3
<i>Interventions diverses:</i>		
• Ouvertures de portes	11	13
• Divers	21	34
• Alarmes fallacieuses	3	2
Total des interventions	2 898	2 720

Répartition géographique des interventions

	1999	2000
Sur le territoire de la commune de Lausanne	2 156	1 946
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	742	774

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du Corps

14 avril	Feu de bureau au chemin de la Colline à Lausanne
11 mai	Feux d'immeubles à l'avenue Tivoli 7 et 22 à Lausanne

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à 17 reprises.

Groupe d'intervention sanitaire

24 août	Accident de chantier à la rue du Bugnon à Lausanne
---------	--

Section technique et/ou détachement Welab

29 janvier	Feu de combles, Grand Rue à Lutry
13 mars	Accident de camion à Syens
14 avril	Feu de bureau au chemin de la Colline à Lausanne
11 mai	Feux d'immeubles à l'avenue Tivoli 7 et 22 à Lausanne
3 août	Eclairage d'une zone de Prélaz-dépôt
4 août	Eclairage d'une zone de Prélaz-dépôt
5 août	Eclairage d'une zone de Prélaz-dépôt
6 août	Eclairage d'une zone de Prélaz-dépôt
7 août	Eclairage d'une zone de Prélaz-dépôt
16 octobre	Feu de ferme à Moudon
17 octobre	Feu de ferme à Moudon
19 octobre	Transport à Gondo, Valais
20 octobre	Feu de ferme à Syens
21 octobre	Feu de ferme à Syens
28 octobre	Retour de Gondo, Valais
18 novembre	Feu d'usine à Lucens

Le personnel des unités foraines (section motopompe), de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc, a été mis sur pied à 33 reprises.

Déclenchement du plan ORCA et du plan catastrophe lausannois (plan DIAM)

Aucun exercice du plan DIAM n'a été mis sur pied. En revanche, dans le cadre des exercices d'alarme, le plan d'intervention, établi pour le hameau de Vernand-

Dessus, a été testé en collaboration avec le poste permanent, les sections foraines et le Corps de police.

Exercices d'alarmes

Le personnel du poste permanent a été engagé dans 32 exercices, qui se sont déroulés dans le rayon du CCDIS (Centre cantonal de défense incendie et secours). Ces exercices ont nécessité la présence de 250 collaborateurs, pour une durée totale d'environ 1 000 heures.

Centre de renfort

557 interventions (1999 : 520) ont été effectuées dans le cadre du CR. Parmi elles, 260 concernaient des feux, 252 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction et 45 des alarmes fallacieuses ou des déclenchements de boutons-poussoirs.

Interventions sur les routes nationales

Répartition des interventions

	1999	2000
Feux de talus et autres	—	1
Feux de véhicules	29	20
Désincarcérations	11	12
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	16	4
Fuites d'hydrocarbure	18	22
Pollutions	1	1
Fuites de matières dangereuses	—	—
Autres	5	4
Fausses alarmes	—	—
Total	80	64

Rappelons que, lors d'accidents dans les tunnels, le corps de sapeurs-pompiers professionnels intervient automatiquement.

Généralités et remarques diverses sur l'activité

En juillet 1999, les Municipalités des communes de Bottens, Bretigny s/Morrens, Cugy, Froideville, Morrens et Lausanne ont signé une convention de collaboration, convention contresignée par la direction de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

A ce jour, plusieurs séances ont eu lieu entre les commandants et les représentants de ces Municipalités.

Les conventions de collaboration pour les zones rurales de Vernand, Chalet-à-Gobet, En Marin, Vers-chez-les-Blanc et Montblesson avec les communes environnantes n'ont pas encore abouti.

Suite à la signature d'une charte de collaboration entre la DDIS (division de défense contre l'incendie et de secours de l'ECA) et le SSI, relative à l'interactivité entre le CTA (centre de traitement des alarmes de l'ECA) et le SSI, les travaux de mise à niveau de la centrale d'alarmes et d'engagement du poste permanent ont débuté au début septembre. Les nouveaux équipements de réception et de traitement des alarmes, ainsi que de mobilisation des sapeurs-pompiers lausannois et des membres de l'office de la sécurité civile, seront opérationnels au début du mois d'avril 2001, époque à laquelle le système actuel de mobilisation par téléphone (SMT) sera abandonné.

Enfin, une convention de collaboration, fondée sur l'article 1 de la LDIS (loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours), a été élaborée entre l'ECA et la Ville de Lausanne. Elle devrait être ratifiée dans le courant du printemps 2001.

Visites de la caserne du poste permanent

La caserne a reçu la visite de 1 285 personnes, dont 99 enfants titulaires des passeports-vacances de Lausanne, Oron, Bercher et La Vallée.

POSTE PERMANENT

Matériel et équipement

Dans le courant de l'année, il a été procédé au remplacement du matériel usagé, défectueux ou vétuste. Une très grande partie de ces acquisitions a été prise en charge par la DDIS.

Par ailleurs, les services des eaux, sols et assainissement, ainsi que de l'environnement et de l'énergie ont procédé avec l'ECA au remplacement du matériel défectueux du centre de renfort DCH (défense contre les hydrocarbures), chimique et radioactif.

Véhicules

Le parc du service de secours et d'incendie se compose de 79 véhicules et engins motorisés.

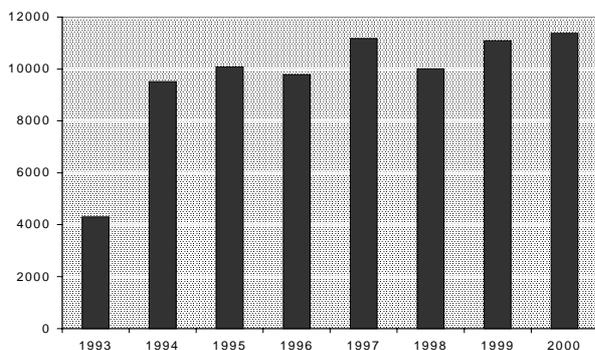
La DDIS a remis en prêt un véhicule de traction et un véhicule porteur pour le transport de modules.

Enfin, dans le cadre des autorisations d'achats, le Conseil communal a accordé les crédits nécessaires pour remplacer un véhicule de service, ainsi qu'un véhicule de transport de personnes.

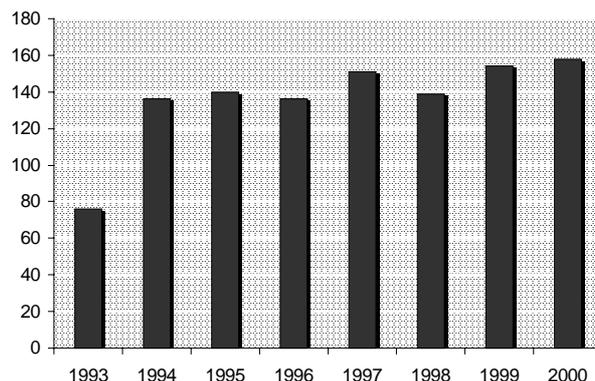
Formation

Sur le plan de l'instruction, l'officier responsable de la formation permanente a établi, pour l'année, un programme qui, concernant l'ensemble du personnel d'intervention et de la centrale d'alarmes et d'engagement, a représenté 11 376 heures de cours (1999 : 11 088), soit 158 heures environ par personne (1999 : 154).

Heures d'instruction de l'ensemble du personnel



Heures d'instruction par personne



Comme ces années dernières, l'instruction, sous forme de recyclage annuel en section, a été maintenue.

Le programme proposé, à savoir un après-midi par semaine et deux semaines d'instruction (80 heures) hors rotation, semble donner satisfaction. Toutefois, l'année 2001 sera considérée comme une prolongation de la période d'essai.

Ecole de formation 2000

Encadrés, sous la responsabilité du chef de la formation permanente, par des sous-officiers chevronnés du poste permanent, 8 aspirants sapeurs-pompiers ont suivi 151 jours de formation représentant 33 semaines.

Pour la première fois, l'école de formation s'est terminée par une cérémonie officielle de « remise des casques », qui s'est déroulée sur la place de la Palud, le jeudi 14 décembre.

Centrale d'alarmes et d'engagement

Réception et traitement des appels urgents

La centrale d'alarmes et d'engagement du SSI réceptionne les appels sur le numéro 118 émanant de l'ensemble du territoire communal, y compris les zones foraines, ainsi que des domaines de l'EPFL et de l'UNIL.

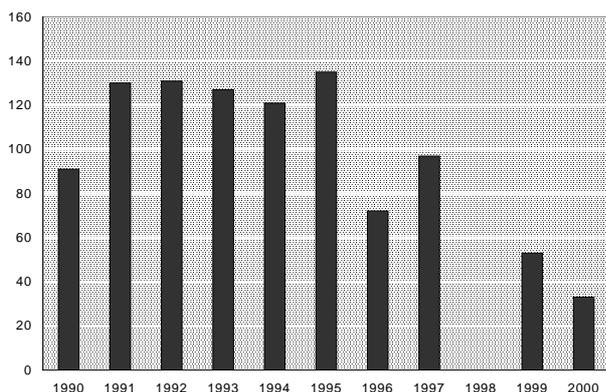
Il n'en va pas de même des appels provenant des réseaux de téléphonie mobile qui transitent par le CTA. Pour les sinistres, survenant hors du territoire lausannois, la réception des demandes de secours est assurée par le CTA de Pully, qui transmet les ordres de missions par téléphone conventionnel.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'Etat-major du corps non professionnel a tenu plus de 10 séances au cours desquelles il a, entre autres, été admis de proposer à la Municipalité :

- d'effectuer un recrutement sur invitation,
- de limiter l'effectif des recrues 2000 à 50 unités,
- de mettre en place un nouveau plan d'intervention pour la zone foraine de Vernand-Dessus.

Recrutement



Le recrutement s'est déroulé, les 21, 22 et 23 mars.

812 personnes, âgées de 22 ans (classe d'âge 1978), ont été invitées à s'annoncer, pour autant qu'elles y soient intéressées, au recrutement.

Sur 50 personnes (18 femmes, 32 hommes), qui ont été convoquées et retenues, seules 33 d'entre elles (10 femmes, 18 hommes et 5 jeunes sapeurs-pompiers) se sont présentées au premier exercice.

Au 31 décembre, suite aux démissions, licenciements ou départs hors Lausanne, 26 personnes ont été transférées dans les différentes unités du corps, une unité restant incorporée à la compagnie d'instruction.

Matériel et équipement

L'ensemble du corps non professionnel est équipé d'un nouveau casque, d'une nouvelle tenue, d'une paire de gants et d'une paire de bottes de feu.

Formation

Officiers et sous-officiers

En collaboration avec le responsable de la formation de la DDIS, six cours permettant de mettre à niveau l'ensemble des connaissances des cadres ont été organisés.

Jeunes sapeurs-pompiers

La rencontre des jeunes sapeurs-pompiers, réunissant plus de 400 participants, s'est déroulée à Gland les 9 et 10 septembre. Relevons que ce détachement a été présent ou a participé à plusieurs démonstrations sur le plan lausannois.

Unité musicale (Avant-Garde et Union Instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de sept répétitions en soirée et assuré quatre services commandés par l'Etat-major du corps.

Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 54 personnes (50 porteurs et 4 instructeurs), soit une diminution de 8 unités par rapport à l'année dernière.

Les officiers, sous-officiers et sapeurs porteurs d'appareil respiratoire ont effectués 7 exercices, soit 22 h. 45 d'instruction.

Pour les unités de ville, quatre heures d'instruction ont été données en moins par rapport à 1999.

Enfin, relevons qu'une augmentation de neuf heures d'instruction a été accordée au Groupe d'intervention sanitaire.

Ecole de sous-officiers

Du 25 août au 2 septembre, quatorze appointés et sapeurs ont, durant 51 h. 30, suivi une école de formation pour candidats sous-officiers. Neuf d'entre eux ont obtenu leur brevet de caporal.

Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens équipant ce groupe, composé de 38 unités, ont été organisés durant l'année.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	1999	2000
Services assurés	103	119
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	450	567

Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que la Fête du Bois, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Marathon, la course A Travers Lausanne, etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant seize jours, 24 heures sur 24.

POLICE DU FEU

428 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités cette année, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à 1999.

Une campagne d'inspection des salles de spectacles, afin de déterminer le nombre maximal des places autorisées, a été mise sur pied.

SERVICE DE RAMONAGE

La nouvelle organisation sectorielle, mise en place depuis le 1^{er} janvier, donne satisfaction et ne suscite aucune remarque particulière relative au contrôle de l'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois.

SAUVETAGE D'OUCHY

Durant l'année sous revue, le Sauvetage d'Ouchy a été alarmé par le SSI à 23 reprises pour des recherches de personnes, de bateaux ou de planches à voile en difficulté. Il a, en outre, accompli 73 services de garde.

Ce groupe a notamment porté assistance à 126 personnes (59 en 1999).

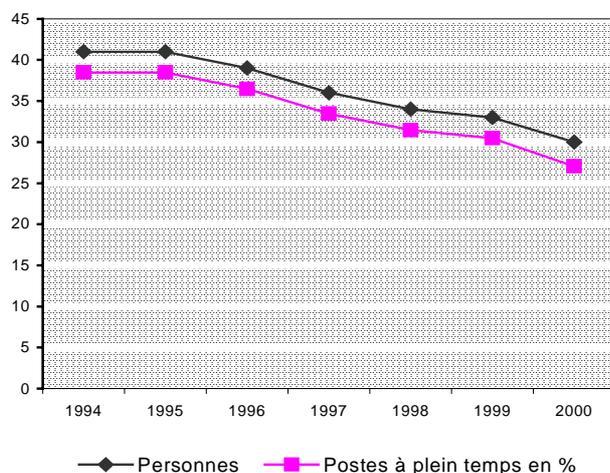
OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Situation et évolution de l'office

Dans sa séance du 13 avril, la Municipalité a décidé de remplacer, dès le 1^{er} juin, l'appellation d'« office de la protection civile » (OPCi) par celle d'« office de la sécurité civile » (OSC).

Durant l'année, l'effectif du personnel est passé de 32 à 31 unités, représentant 27,915 équivalents plein temps (EPT). Au 31 décembre, la situation se présente comme suit :

Personnel professionnel



Effectif de l'organisation de protection civile (OPC)

Effectif réglementaire général

L'effectif réglementaire comprend la totalité de l'effectif de l'OPC selon les directives fédérales, à savoir les formations d'intervention régionales (FIR), les formations d'appui régionales (FAR) et la « réserve active » (constituées par les « généralistes »).

Situation de l'OPC au 31 décembre

Service	Effectif réglementaire	
	FIR	FAR
Conduite de l'organisation	21 ¹⁾ 58	¹⁾ 73
Renseignements	120	—
Transmissions	183	—
Groupes d'alarme mobiles 1 et 2	— ²⁾ 31	²⁾ 64
Groupe appui/sécurité	—	60
Protection atomique/chimique (AC)	40	—
Assistance	1 196	45 469
Protection des biens culturels	138	— 33
Sauvetage	2 191	54 396
Sanitaire	1 278	—
Ravitaillement	146	18 78
Constr./Matériel/Transports	266	15 62
Total	5 579	281 1 175

1) Dans les formations FIR/FAR, les services de renseignements, des transmissions et de protection AC sont groupés dans la « conduite de l'organisation ».

2) Les groupes d'alarme mobiles (GAM) comprennent du personnel des services de renseignements, des transmissions et de protection AC.

Effectifs des formations d'intervention régionales (FIR)

Il s'agit d'éléments d'intervention pouvant être disponibles dans un délai d'une heure. Les membres de ces formations accomplissent chaque année un ou deux cours de répétition.

Groupes d'alarme	Effectif réglementaire	Effectif au 31 décembre 2000
Conduite	30	28
Aide à la conduite	28	13
Groupe d'alarme mobile 1	31	9
Groupe appui sécurité	60	24
FIRAL (sauvetage)	27	29
FIR sauvetage	27	—
FIR hébergement	45	15
FIR logistique	33	2
Total	281	120

Effectif des formations d'appui régionales (FAR)

Anciennement appelées « épine dorsale », il s'agit des formations composées de personnes pouvant être mises sur pied dans un délai d'environ 6 heures, par le biais de l'alarme téléphonique. Les formations FAR sont appelées chaque année pour accomplir un cours de répétition.

Réparti dans différents modules, l'effectif se présente comme suit :

Module	Effectif réglementaire	Effectif au 31 décembre 2000
Aide à la conduite	73	68
Groupe d'alarme mobile 2	64	49
Appui	429	241
Hébergement	469	318
Logistique	140	90
Total	1 175	766

Tableau récapitulatif des effectifs des formations FIR et FAR

Effectifs	Réglementaires	Réels
Formations FIR	281	120
Formations FAR	1 175	766
Total	1 456	886

Instruction

Cette année, 250 personnes astreintes à servir dans la protection civile ont été incorporées à l'OPC. Sur ces 250, 120 ont donné leur accord pour être intégrées dans les FAR.

Genre de cours	Nombre	Durée (jours)	Nombre de participants	Jours de service
Cours préparatoire	1	1	8	8
Rapport d'incorporation	15	1	250	*355

* L'infrastructure et la logistique sont incluses dans ce chiffre

Pour la dernière année au centre de La Rama, 110 personnes ont reçu un enseignement de base dans des cours de cadres et d'introduction à divers services. En effet, la décision, prise par le Conseil d'Etat le 30 septembre 1998, de dispenser au seul centre cantonal de Gollion la formation de base de toutes les personnes incorporées du Canton, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Cette décision entraînera la fermeture du centre de La Rama comme centre d'instruction de la PCi et sa réaffectation en centre de formation. Ainsi donc tous les astreints lausannois devront désormais se rendre à Gollion pour y être formés, sur la base d'un coût approximatif de Fr. 1.80 par habitant.

Cette année, 157 personnes ont suivi divers cours d'avancement, dont 35 ont participé à un cours de perfectionnement et 22 autres à un cours de formation au centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.

Divers cours de répétition (CR), ont été mis sur pied. Citons entre autres :

- un CR pour les états-majors (EM) sous forme de quatre exercices d'une durée de 2 jours, dont le but principal a été d'améliorer la technique de conduite ;
- deux CR du service d'assistance (assist) d'une durée de 2 jours, qui ont permis de terminer l'élaboration des dossiers des CHER (centres d'hébergement) et des CRAS (centres de rassemblement) lausannois ;
- un CR du service de protection des biens culturels (PBC) d'une durée de 4 jours, organisé et dirigé par des cadres de milice, encadrés par du personnel professionnel ;
- un CR du service de protection atomique et chimique (PAC) d'une durée de 2 jours, basé sur l'exercice de la polyvalence.

En outre, l'OSC a activement participé à de nombreuses manifestations lausannoises, telles que les 20 km de Lausanne, la Fête à Lausanne, le Passeport-vacances, le Tour de France, la course A Travers Lausanne, le Marathon, le Téléthon, le Triathlon et le Mountainbike.

Préparation à l'intervention

Dans le but d'améliorer les capacités d'intervention de l'OSC, les mesures suivantes ont été prises :

- maintien de l'effectif de la FIRAL « sauvetage » à 29 personnes ;
- poursuite de l'effort de recrutement pour les FAR et FIR, particulièrement pour la FIR 2 « hébergement » (15 personnes sur 45 prévues) et pour la FIR 3 « logistique » (2 personnes sur 33 planifiées) ; cet effort s'inscrit dans l'optique de porter les effectifs des FIR (120 personnes) et FAR (766) à 1 000 unités d'ici fin 2001, pour atteindre progressivement l'effectif global réglementaire de 1 456 personnes ;
- création, suite à la décision municipale du 13 avril, du détachement « groupe appui/sécurité » (GAS), dont la mission est d'assurer, en collaboration avec la Police municipale, la sécurité des spectateurs, la circulation et le parcage des véhicules, lors de manifestations sportives ;
- poursuite de la remise, à titre de prêt et pour toute la durée du temps de service, d'équipements personnels aux incorporés, de manière à limiter le temps de mise sur pied en cas d'engagement (120 nouvelles personnes ont été équipées, ce qui porte l'effectif à 919).

Au total, 2 397 jours de service ont été accomplis par 1 661 personnes, engagées dans une septantaine de cours de répétition.

Outre les mesures destinées à maintenir à un niveau maximal d'instruction les formations FIR et FAR, les sept postes de commandement (PC) ont fait l'objet d'une analyse pour déterminer leurs conditions d'utilisation et les besoins réels.

Cette appréciation a permis de classer ces constructions (définitives : Prélaz et Bergières; provisoires : ch. des Abeilles 11, rue de Genève 63, avenue de Béthusy 7, ch. de la Prairie 11 et av. de l'Elysée 6) en trois catégories :

- 1) PC «cata» (immédiatement opérationnels) :
PC de Prélaz, avenue de Morges 56
PC des Bergières, avenue des Bergières 46
PC de Grand-Vennes, chemin des Abeilles 11
- 2) PC «de recharge» (rapidement opérationnels, mais disposant d'installations sommaires) :
PC de la Vallée de la Jeunesse, ch. de la Prairie 11
PC de l'ERAG, rue de Genève 63
- 3) PC «pour CR» (PC «de secours»)
PC de Béthusy, av. de Béthusy 7
PC de l'Elysée, av. de l'Elysée 6

Enfin, dans le cadre des planifications du Plan DIAM, 45 dossiers ont été préparés pour la mise en service et l'exploitation des centres d'hébergement de surface (CHER).

Mise en état d'alerte et d'engagement

Des formations PCi de l'OSC de Lausanne ont été engagées en faveur de la collectivité publique dans la Broye vaudoise pour l'opération « MIKADO 1 et 2 », suite à l'ouragan LOTHAR, ainsi qu'en Valais, dans la région de Martigny et du Simplon, pour l'opération « VALAISIO 1 et 2 », suite aux dégâts occasionnés par des très fortes intempéries.

Réseau d'alarme

A fin 1999, le réseau lausannois d'alarme comptait 53 sirènes fixes, dont 24 raccordées au système de déclenchement télécommandé, et une sirène mobile pour la zone de Vernand.

Ce dispositif a été renforcé par l'implantation de trois nouvelles sirènes fixes (deux à Vernand et une à Verschez-les-Blanc). Cette nouvelle situation permet d'alarmer l'ensemble de la commune dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de sa planification, l'Etat de Vaud a mis en place un nouveau réseau cantonal d'alarme. Celui-ci se différencie du précédent par la mise sur INFRANET du dispositif et par la création de domaines d'alarmes, dont certains peuvent être réalisés en collaboration avec les communes avoisinantes.

Les 56 sirènes seront désormais raccordées à une télécommande comprenant quatre possibilités de déclenchement :

- a) Centrale d'alarme du CTA de Pully
- b) CEPOL, Hôtel de police
- c) Centrale du SSI
- d) Poste de commandement de la direction locale de la PCi à Prélaz.

Lors de l'essai annuel d'alarme effectué, le 2 février, qui a mobilisé 57 miliciens et 13 professionnels, trois sirènes n'ont pas fonctionné.

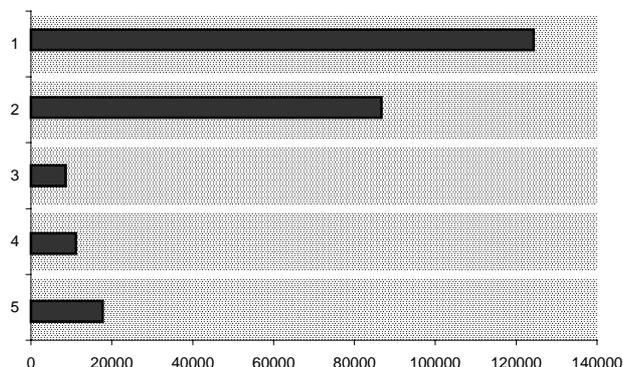
Protection de la population

Disséminées dans l'ensemble de la ville, les 619 places protégées réalisées dans l'année n'influencent que très faiblement la situation qui reste largement déficitaire.

Il convient de relever que 570 places, situées dans des abris réalisés avant 1966, ont été mises en conformité et sont désormais à considérer, selon les directives,

comme de pleine valeur. Dès lors que le coût de mise en ordre d'une place de ce type est raisonnable, cette opération se poursuivra en 2001, ce d'autant plus que les places en cause se trouvent généralement dans des zones de la ville où le déficit est important.

Répartition de la population dans les différents abris



1. Population à protéger
2. Habitants protégés dans des abris ventilés, y compris ceux réalisés avant 1966
3. Habitants protégés dans des abris ventilés de « pleine valeur », surchargés à 120 %
4. Habitants protégés dans des abris non ventilés
5. Habitants protégés dans des abris de fortune

Il ressort de ce graphique qu'environ 30 000 personnes seraient insuffisamment protégées si l'on devait, en cas de nécessité, occuper les abris.

Matériel, équipements, installations, véhicules

Les livraisons de l'Office fédéral de la protection civile (OFPCi) se sont échelonnées sur l'ensemble de l'année. Il s'agit principalement de matériel pour les formations de sauvetage.

Suite à la réforme 95, les assortiments de médicaments des postes sanitaires de secours (PSS) et des postes sanitaires (po san) ont été retirés et non remplacés.

De plus, sur ordre du service de la sécurité civile et militaire (SSCM), l'OPC de Lausanne a restitué du matériel de sauvetage représentant l'équipement de 11 sections « pionniers ». La dotation réglementaire de matériel correspond actuellement à 46 sections de sauvetage.

Comme annoncé depuis plusieurs années, l'OFPCi et le SSCM ont procédé à la révision des compresseurs 90, des pompes à immersion et des remorques.

En ce qui concerne les équipements personnels, la situation était la suivante au 31 décembre : 919 personnes ont reçu l'équipement réglementaire qu'elles conservent à leur domicile. En outre, 296 membres du plan DIAM se sont vu remettre un équipement d'intervention complémentaire, alors que les 29 cadres et pionniers de la FIRAL « sauvetage » ont, pour leur part, été équipés de manière mieux adaptée aux types de missions qui sont les leurs. De plus, les membres des EM, ainsi que les unités de première intervention (151 personnes), ont été équipés, afin d'être mieux identifiés par la population, d'une combinaison, couleur olive, identique à celle des formations de sauvetage.

Outre les travaux d'entretien, effectués dans les constructions et installations par des entreprises spécialisées, le personnel de la section « entretien » procède, à inter-

valles plus ou moins réguliers et en fonction des disponibilités, à la majeure partie des contrôles prescrits par les directives de l'OFPCi. Ce personnel a organisé plusieurs CR, durant lesquels les miliciens ont pu collaborer de façon efficace à l'entretien du matériel, des motopompes et des constructions.

Le parc des véhicules comprend 11 unités, ainsi qu'un scooter.

Informatique

Neuf postes ont été mis en service pour les collaborateurs de l'office.

La mise en œuvre du logiciel OM, fourni par le SSCM, initialement prévue pour la mi-juillet, a été reportée à la mi-octobre. Le personnel de l'office a participé à 49 cours d'informatique.

Prestations de l'OSC

Ville

L'OSC a, pour un total de 1 995 nuitées, mis à disposition de 27 sociétés, groupements ou organisations officielles ou privées, les dortoirs, réfectoires et cuisines de diverses constructions protégées. De plus, certains locaux des ouvrages de Prélaz et de la Rouvraie, aménagés spécialement, sont mis à disposition permanente de jeunes musiciens. Les diverses constructions de la PCi ont été occupées à 72 reprises pour des services d'instruction, organisés par l'OPC.

Enfin, à 34 reprises, il a été mis à disposition de sociétés, de personnes privées ou de services communaux, soit en prêt, soit en location, du matériel tel que chaudière romaine, boiler à thé, autocuiseur, vaisselle, matelas-trope, lit, civière-lit de campagne, planche de sauvetage, couverture, drap, téléphone, appareil radio, motopompe, pelle, remorque, coussin de levage, équipement d'éclairage, groupe électrogène, sac en jute et tente gonflable.

Centre d'instruction de La Rama « CIR » à Montheron

Parallèlement à la mise sur pied de quelque 120 services d'instruction, le centre de La Rama a intensifié la mise à disposition à des services de l'Administration, ainsi que la location à des tiers de ses installations, passant de 107 jours d'occupation en 1999 à 165. Les recettes obtenues s'élèvent à Fr. 59 435.30.

Enfin, en plus des titulaires du « Passeport-vacances », le centre d'instruction a reçu de nombreux visiteurs.

Réaffectation du Centre d'instruction de La Rama

L'adoption, par le Conseil communal, le 31 octobre, des conclusions du préavis N° 148 du 18 mai 2000 a donné le « feu vert » pour l'exécution de divers travaux de transformation, préalablement au déménagement, de la rue de Genève à La Rama, des bureaux de l'OSC, déménagement qui se déroulera au printemps 2001.

Rappelons que ce dernier sera effectué par le personnel de l'OSC et du PP.

Affaires administratives

Incorporation dans la PCi et libération

Les anciens militaires de la classe 58 ont été libérés du service militaire à la fin de l'année et ont été incorporés à

la réserve. Par contre, ceux de tous âges qui, durant l'année, n'ont pas été incorporés à l'armée ou qui ont été libérés pour raisons médicales ou autres, ont été appelés à effectuer leur service dans la PCi. Cela représente 320 nouvelles incorporations.

A la fin de l'année, les natifs de la classe d'âge 50 ont été libérés. Parmi ces personnes, 204, dont 32 cadres et spécialistes, participaient activement à la mission de la PCi. Une réception a été organisée le 30 novembre au CIR, en leur honneur.

Affaires militaires

Alors que 150 militaires de la classe d'âge 1958 ont été libérés de leurs obligations le 28 novembre, 47 journées ont été mises sur pied, au stade olympique, pour le recrutement des jeunes gens nés en 1981. Les tirs obligatoires hors service ont débuté au printemps pour se terminer le 31 août ; les cours pour les retardataires ont eu lieu au stand de la place d'armes de Bière, dans le courant du mois de novembre.